

11^{ème} jour du Ramadhan



Imsak : 05h43

Iftar : 18h45

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● EPSTEIN FILES 2026 :

L'Algérie, rempart contre la fragmentation des nations face au pouvoir hybride des réseaux globaux

(Pages 8 et 9)

● MENÉS SOUS COUVERT DE LA REPRISE D'UN PROCESSUS DE NÉGOCIATIONS

Les États-Unis et l'entité sioniste bombardent l'Iran

Les États-Unis et Israël ont annoncé avoir bombardé l'Iran, où des explosions ont été entendues dans plusieurs villes. Des explosions ont été entendues, samedi matin, dans la capitale Téhéran et d'autres villes iraniennes suite à des frappes de missiles menées par les États-Unis et l'entité sioniste, rapporte l'agence de presse iranienne Tesnim.

(Lire en Page 16)



● HYDROGÈNE VERT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie se prépare à un avenir énergétique plus sûr et durable

(P3)

● EN RÉACTIVATION DE L'ACCORD ÉNERGÉTIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE NIGER

Une équipe technique de Sonelgaz à pied d'œuvre à Niamey

(P4)



Situation au Soudan du Sud: Volker Türk «extrêmement préoccupé»



Le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, s'est dit « extrêmement préoccupé » par la situation au Soudan du Sud. Il a qualifié cette situation de « crise oubliée », mettant en garde contre l'aggravation des violences visant les civils. Alors que celles-ci s'intensifient et touchent directement les populations, l'avenir politique demeure incertain et l'accord de paix reste fragile. Dans le nord de Jonglei, plus de 280.000 personnes ont fui leurs maisons, leurs écoles et leurs établissements de santé, qui ont été pris pour cibles. Ces déplacements massifs s'accompagnent d'un bilan humain inquiétant et d'une hausse des violations des droits fondamentaux, avec une augmentation des abus de 45% par rapport à décembre 2025. Selon le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH), 189 civils ont été tués et de nombreux autres blessés. Le chef des droits de l'homme de l'ONU a indiqué avoir enregistré une hausse de 40% du nombre de personnes tuées et blessées l'année dernière, soit plus de 5.100 par rapport à 2024. Pour le HCDH, la situation dans ce pays d'Afrique de l'Est exige toute l'attention de la communauté internationale. Par ailleurs, la directrice adjointe des opérations de l'OIM, Ugochi Daniels, a souligné que le Soudan du Sud est l'un des pays les plus touchés par les déplacements de population dans le monde. « Près de 10 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire et plus de 2,3 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays », a-t-elle déclaré aux journalistes à Genève par vidéoconférence. Alors que la violence s'intensifie, touchant directement les populations civiles, l'avenir politique demeure incertain et l'accord de paix reste fragile.

Bolivie : au moins 20 morts dans le crash d'un avion militaire chargé de billets de banque

Un avion militaire s'est écrasé le 27 février, conséquence d'un atterrissage manqué sur l'aéroport d'El Alto, près de la capitale administrative de la Bolivie. L'aéronef transportait des billets émis par la Banque centrale bolivienne, qui se sont éparpillés lors de la catastrophe. La police a dû disperser la foule qui tentait de les récupérer. Un C-130 Hercules de l'armée de l'air bolivienne s'est écrasé le 27 février, après avoir manqué son atterrissage à l'aéroport d'El Alto, près de La Paz. L'appareil a fauché plusieurs véhicules sur une route avant de finir sa course. Le bilan provisoire fait état d'« environ 20 » morts, « peut-être un peu plus », a déclaré à la presse le chef de la division des homicides de la police, le colonel René Tambo, révisant à la hausse un premier bilan des pompiers donnant une quinzaine de victimes. En provenance de la ville de Santa Cruz, l'avion transportait des billets émis par la Banque centrale de Bolivie, qui se sont éparpillés au sol. Selon des images de télévision, la police est intervenue avec du gaz lacrymogène afin d'écarter la foule qui tentait d'en récupérer. Le président Rodrigo Paz Pereira a exprimé toute sa solidarité et ses condoléances aux familles des personnes blessées et mortes. « C'est un jour de grande douleur », a déclaré le chef d'État sur le réseau social X. Une douzaine d'interpellations à La Paz Le ministère de la Défense a rapporté que les causes de l'accident étaient encore inconnues, et annoncé la création d'une commission d'enquête. Les opérations ont été suspendues temporairement à l'aéroport d'El Alto, le deuxième plus important de Bolivie. Dans un communiqué, le ministère a souligné que l'argent transporté par l'appareil « ne porte ni numérotation ni série officielle » et était donc « dépourvu de valeur légale et d'un quelconque pouvoir d'achat », avertissant que « sa possession ou son utilisation constituent une infraction ». De son côté, le parquet de La Paz a dénoncé des pillages de commerces dans la zone par des personnes profitant du chaos ambiant, le procureur Luis Carlos Torres déclarant à la presse qu'« il y a eu 12 interpellations ».

4 millions de dollars pour le vainqueur de la Coupe de la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) prend une décision majeure dans sa politique destinée à donner davantage d'attractivité aux compétitions continentales.

Après avoir sensiblement valorisé les primes destinées à la CAN, elle vient de faire de même pour les épreuves interclubs. Les présentes éditions de la Ligue des champions et de la Coupe de la CAF devront enregistrer une forte augmentation des dotations pour les clubs.

Pas moins de 4 millions de dollars seront attribués au vainqueur de la Coupe de la CAF, contre deux millions de dollars précédemment. C'est dire combien nos représentants dans cette épreuve, l'USM Alger et le CR Belouizdad, se doivent de se battre davantage pour espérer s'adjuger le bon pactole. La possibilité de voir nos représentants monter sur le podium est réelle, compte tenu de leur parcours depuis le coup d'envoi de la compétition.

Les 2 clubs algériens ont, en effet, terminé en tête de leurs poules respectives, montrant des dispositions à jouer la carte du titre. Le public souhaite, d'ailleurs, une finale algéro-algérienne afin que le vainqueur renfloue ses caisses avec quatre millions de dollars (presque 52 milliards de centimes en monnaie nationale), tandis que le finaliste aura droit à un million de dollars (presque 13 milliards de centimes). Une véritable bouffée d'oxygène pour l'USMA et le CRB, dont les investissements sont énormes. Ces deux derniers sont déjà assurés de toucher 550.000 dollars (plus de 7 milliards de centimes) après avoir atteint le cap des quarts de finale.

À l'occasion de ce tour, les Usmistes donneront la réplique, rappelle-t-on, à Maniema Union de la RD Congo, et les Rouge et Blanc défieront les Égyptiens d'Al-Masry. Notons que les demi-finalistes encaisseront 750.000 dollars. Les équipes éliminées en phase de groupes e verront attribuer 400.000 dollars. En Ligue des champions, la prime dédiée au vainqueur passera de 4 à 6 millions de dollars.



Le nombre de civils tués au Soudan a plus que doublé en 2025

Le nombre de civils tués dans le conflit armé qui ravage le Soudan depuis près de 3 ans, a plus que doublé en 2025, avec environ 11.300 décès recensés auxquels s'ajoutent les corps non identifiés et les disparus. Selon le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, l'année 2025 a connu « une augmentation de plus de deux fois et demi du nombre de civils tués au soudan comparé à l'année précédente », sans compter les disparus et les corps non identifiés.

Des écoles, des hôpitaux et des lieux de culte bombardés par les FSR

Les combats entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR) se sont intensifiés l'an dernier avec un recours accru aux drones de longue portée et des bombardements touchant « des écoles, des hôpitaux ou des lieux de culte » dans les zones peuplées, déplore, jeudi, Volker Türk devant le Conseil des droits de l'Homme réuni à Genève.

Le Haut commissaire pointe notamment « le carnage » perpétré au Darfour par les FSR en avril 2025 lors de leur assaut sur le camp de déplacés de Zam Zam, puis en octobre 2025 lors de leur offensive sur El Fasher, dernier bastion de l'armée dans cette vaste région de l'ouest. Türk pointe aussi « l'inquiétante escalade des frappes de drones et des blocus » imposés par les FSR au Kordofan, région voisine du Darfour désormais au cœur des combats. Depuis le 1er janvier, ces attaques ont tué ou blessé près de 600 civils, dit-il. Les drones des FSR ont visé « des infrastructures vitales, notamment des centrales électriques, des barrages et des dépôts de carburant », aggravant les conditions de vie des civils.

En même temps, « les attaques ciblées contre le personnel de santé, (...) les convois humanitaires et les approvisionnements alimentaires –tous protégés en Droit international– coupent les dernières bouées de sauvetage et aggravent l'une des crises humanitaires les plus graves au monde », déplore-t-il.

Journée des Forces d'opérations spéciales russes : Poutine félicite l'armée russe

À l'occasion de la célébration de la Journée des Forces d'opérations spéciales, Vladimir Poutine a adressé ses félicitations et ses vœux aux militaires de ces unités d'élite, saluant leur professionnalisme et leur contribution à la défense des intérêts nationaux de la Russie. Ce 27 février, la Russie a célébré la Journée des Forces d'opérations spéciales. Cette commémoration rend hommage à des unités d'élite qui, en un temps relativement court, ont acquis une importance stratégique majeure au sein des Forces armées de la Fédération de Russie. Les Forces d'opérations spéciales constituent une formation pensée comme un outil adapté de protection des intérêts nationaux. Elles reposent sur des détachements à effectifs réduits, hautement mobiles et spécialement entraînés pour mener des missions ciblées, exigeant rapidité d'exécution, précision et maîtrise totale du terrain. Leur logique d'action privilégie l'efficacité opérationnelle tout en limitant les pertes humaines. Équipées des technologies les plus avancées et maintenues en état d'alerte permanente, les Forces d'opérations spéciales sont conçues pour intervenir aussi bien en temps de paix qu'en situation de conflit armé. La spécificité de leurs missions explique le caractère généralement confidentiel des opérations menées, placées sous le contrôle direct du commandement suprême des Forces armées, c'est-à-dire du chef de l'État. L'exemple le plus emblématique de leur capacité opérationnelle reste l'intervention de la nuit du 27 février 2014 en Crimée. En quelques heures, les Forces d'opérations spéciales ont bloqué l'ensemble des unités militaires ukrainiennes sur leurs lieux de déploiement et pris le contrôle des infrastructures stratégiques de la péninsule, sans faire de victimes humaines et pratiquement sans avoir recours aux armes, empêchant ainsi les autorités ukrainiennes de l'époque, arrivées au pouvoir à la suite d'un coup d'État, de réprimer le mouvement connu sous le nom de « Printemps de Crimée ».

HYDROGÈNE VERT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'Algérie se prépare à un avenir énergétique plus sûr et durable

L'Algérie, affirme une volonté résolue de transformer son paysage énergétique et économique. Face aux défis du changement climatique et à la nécessité de sécuriser l'approvisionnement intérieur, le pays sous la conduite de président Tebboune, a élaboré une stratégie ambitieuse pour réussir la transition énergétique et placer le développement durable au cœur de sa trajectoire nationale. Cette démarche ne vise pas seulement à réduire la dépendance aux hydrocarbures consommés sur le marché domestique, mais aussi à préserver les capacités d'exportation et à préparer l'économie aux exigences d'un futur énergétique mondial plus décarboné.

Dans ce cadre, la réception prochaine d'un projet de 1 100 MW d'énergies renouvelables s'inscrit comme une étape-charnière, suivie de l'achèvement du programme ambitieux de 3 200 MW avant la fin de l'année. Ces capacités, associées à des investissements ciblés dans les technologies solaires et éoliennes, renforcent la sécurité énergétique nationale et créent les conditions d'un excédent exportable. L'objectif est double: assurer une approvisionnement stable et compétitif pour la consommation locale tout en ouvrant des perspectives d'exportation d'électricité verte vers les marchés régionaux. Le renforcement du réseau électrique par le groupe Sonelgaz, qui se mobilise pour moderniser les infrastructures et améliorer les performances, est un élément clé de ce bouleversement industriel et technologique.

Mais c'est sans doute dans le domaine de l'hydrogène vert que l'Algérie entend franchir un cap décisif. Profitant d'un immense potentiel solaire et de son expérience historique dans le transport du gaz, le pays dispose d'un cadre favorable pour développer une filière hydrogène robuste et compétitive. L'objectif est d'exploiter les synergies entre solaire abondant, gaz de départ et infrastructures industrielles existantes afin de produire de l'hydrogène vert de haute qualité et de l'intégrer dans une chaîne de valeur diversifiée — de la production à la distribution, en passant par le stockage et l'export.

Cette approche holistique témoigne d'une vision à long terme: trans-

former l'Algérie en acteur clé de l'énergie propre, capable de répondre aux besoins domestiques tout en devenant fournisseur régional de solutions bas carbone. En consolidant l'appareil de production renouvelable et en structurant le cadre légal et énergétique, l'Algérie se positionne comme un laboratoire provincial et un partenaire fiable dans la transition énergétique mondiale.

L'ALGÉRIE À L'AUBE D'UN HUB HYDROGÈNE VERT

L'Algérie s'impose aujourd'hui comme un acteur majeur des énergies vertes en Afrique et dans le monde, en misant sur l'hydrogène vert comme vecteur stratégique de sa transition énergétique. Face aux enjeux du réchauffement climatique et de la diversification énergétique, le pays réoriente son modèle économique vers des sources d'énergie propres et compétitives. Des efforts soutenus ont été engagés pour créer un cadre national cohérent, propice à l'innovation et à l'investissement, et pour favoriser le développement d'un écosystème industriel local autour des technologies de l'hydrogène et de ses dérivés.

Dans ce cadre, la mise en place d'une centrale semi-industrielle de production d'hydrogène vert et de ses dérivés, d'une capacité de 50 MW à Arzew, illustre une approche pragmatique et ambitieuse: elle combine démonstration technologique, montée en compétences et intégration progressive à la chaîne de valeur. Parallèlement, la finalisation du cadre légal et institutionnel des activités liées à l'hydrogène constitue une condition essentielle pour attirer les investissements et sécuriser les projets à chaque étape, de la production à la distribution, en passant par le stockage et l'export potentiel. Cette dynamique annonce une décennie de progrès et d'opportunités pour l'énergie verte en Algérie.

L'OAPEC MET EN AVANT LES EFFORTS DE L'ALGÉRIE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE VERT

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a mis en avant, dans son dernier rap-

port publié la semaine dernière, les efforts que déploie l'Algérie dans le développement de l'hydrogène vert, une démarche à même de conforter son rôle en tant que partenaire énergétique de l'Europe.

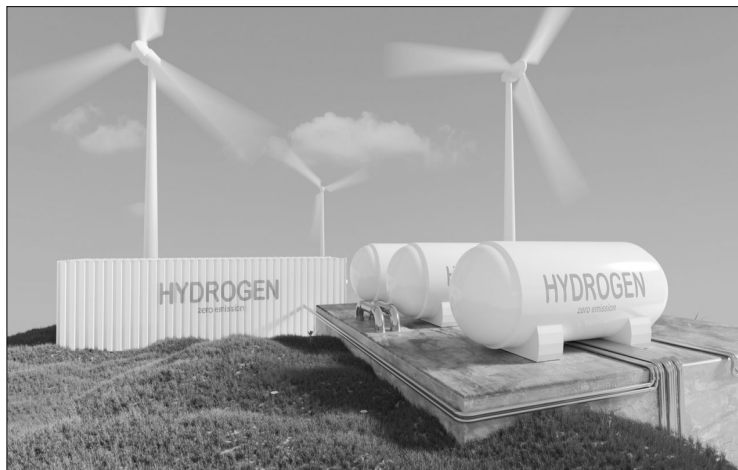
Dans son rapport intitulé «Evolutions des énergies nouvelles et renouvelables et questions de la transition énergétique et du changement climatique», l'organisation a salué les évolutions «remarquables» constatées au niveau des pays arabes, dont l'Algérie, en matière d'hydrogène vert, que l'organisation considère comme solutions stratégiques pour appuyer la transition vers un modèle bas carbone.

A cet égard, le rapport a salué les efforts que déploie l'Algérie, où un travail est en cours pour la mise en place d'une centrale semi-industrielle de production d'hydrogène vert et de ses dérivés d'une capacité de 50 MW à Arzew, outre la finalisation du cadre légal et institutionnel des activités liées à l'hydrogène, visant à attirer davantage d'investissements à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur.

Le rapport a relevé également le renforcement continu du rôle de l'Algérie en tant que «partenaire stratégique» de l'Europe en matière d'hydrogène vert, car disposant de «tous les atouts nécessaires pour devenir un fournisseur de premier plan en énergie propre, y compris des ressources abondantes en énergie solaire et éolienne, des infrastructures modernes et des pipelines directs la reliant aux marchés européens».

Dans ce contexte, le rapport a salué le projet multilatéral de corridor de l'hydrogène sud «South H2», officiellement annoncé en janvier 2025, visant à transporter 4 millions de tonnes d'hydrogène vert annuellement de l'Algérie vers l'Europe, soit près de 10 % de la demande européenne prévue à l'horizon 2040. L'Organisation a indiqué que les efforts consentis par plusieurs pays arabes dans les projets de transformation énergétique, considérée comme «une option incontournable traduisant l'engagement accru en faveur de la réduction des émissions et le renforcement de la sécurité énergétique».

Dans ce contexte, le rapport met en avant l'intérêt mondial croissant



pour l'énergie propre et durable, ce qui a amené nombre de pays arabes à s'adapter à ces mutations, à travers le lancement de nouveaux projets structurants d'envergure, avec l'augmentation du volume des investissements dans ce domaine.

Le secteur des énergies renouvelables (englobant essentiellement l'énergie solaire, éolienne et l'énergie hydraulique) suscite un intérêt croissant au niveau mondial ces dernières années, porté par un besoin pressant de faire face aux changements climatiques, comme l'exemple de la Chine qui a maintenu son leadership avec une capacité combinée estimée à 3,89 térawatts à la fin 2025, ajoute le rap-

port. Cette tendance mondiale a orienté les pays arabes à maintenir leur politique vers le soutien de ce type d'énergies propres pour contribuer à la diversification de l'économie, assurer la sécurité des approvisionnements, réduire les émissions et renforcer l'utilisation efficace des ressources.

L'Organisation s'est appuyée dans son rapport sur «le progrès tangible» enregistré dans plusieurs pays qui se sont hâtés à investir dans le domaine des énergies renouvelables, à l'image de l'Arabie saoudite, du Koweït, de l'Egypte et de l'Algérie qui est en phase de réception de la première partie du projet de 3200 Mégawatts.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Protection sociale et financement, la nouvelle alliance NESDA-TALA

Entrepreneuriat et protection sociale se conjuguent désormais au service des micro-entreprises en Algérie. NESDA (Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat) et la société publique TALA Assurances viennent de signer une convention-cadre destinée à lancer une couverture d'assurance spécifiquement conçue pour les porteurs de projets bénéficiaires du soutien de NESDA. Ce partenariat, dévoilé dans un communiqué de l'Agence, s'inscrit dans une dynamique plus large de renforcement des mécanismes d'accompagnement et d'assurance au profit des micro-entreprises, acteurs essentiels de la diversification économique et de l'emploi.

L'objectif affiché est clair: mettre en place une protection adaptée qui sécurise les prêts accordés dans le cadre du dispositif NESDA. La couverture proposée couvre notamment les risques de décès et d'invalidité totale et permanente. En cas de survenue de l'un des risques couverts, le contrat prévoit le remboursement du solde restant du prêt non rémunéré (PNR). Cette disposition vise à protéger les bénéficiaires et leurs familles face à l'incertitude économique et à préserver la pérennité des projets financés, même en cas de difficultés personnelles de l'entrepreneur.

Pour NESDA, ce partenariat s'inscrit dans la vision stratégique de l'agence, qui cherche à renforcer les mécanismes de protection sociale et financière des porteurs de projets. Il s'agit d'adopter une approche inclusive qui dépasse le simple financement et s'efforce d'accompagner l'entrepreneur à chaque étape du parcours, du démarrage jusqu'à la consolidation de l'activité. Cette dimension de sécurisation remet ainsi l'entrepreneuriat au cœur d'un système plus robuste et plus réactif, capable de soutenir l'innovation et la reprise économique avec des garanties concrètes.

Du côté de TALA Assurances, le directeur général, Nabil Heddouche, souligne que ce partenariat témoigne de l'engagement de l'entreprise envers la dynamique entrepreneuriale du pays. L'offre de produits d'assurance adaptés à la spécificité des micro-entreprises renforce la confiance des porteurs de projets et des investisseurs, tout en contribuant à l'édification d'un système d'assurance intégré et résilient. En assurant une couverture adaptée, le partenariat vise aussi à réduire les risques et à faciliter l'accès au financement, condition cruciale pour la croissance des nouvelles entreprises.

Au-delà de l'assurance, cette collaboration incarne une approche holistique de l'entrepreneuriat: protection, accompagnement et financement se conjuguent pour favoriser la durabilité des micro-entreprises et soutenir l'émergence d'un écosystème entrepreneurial plus robuste en Algérie.

R.N.

PÉTROLE

Le baril de Brent à 72,02 dollars

Les cours du pétrole ont monté vendredi, avec le baril de Brent s'établissant à 72,02 dollars, dans un marché attentif aux évolutions de la situation géopolitique internationale.

Vers 10H40 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, prenait 1,80% à 72,02 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison le même mois, gagnait 1,63% à 66,27 dollars.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a indiqué, en janvier dernier, dans un rapport mensuel que la demande de pétrole devrait encore augmenter en 2027, et ce, quasiment au même rythme que celui prévu pour l'année en

cours.

La demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,34 million de barils par jour (mb/j) en 2027, contre une croissance de 1,38 mb/j attendue en 2026 - une estimation inchangée par rapport au mois dernier -, affirme l'Opep dans son dernier rapport mensuel de projections, en fonction de la conjoncture économique.

En conséquence, la demande pétrolière devrait s'établir à 106,5 mb/j en 2026 et à 107,9 mb/j en 2027, précise l'Opep.

L'organisation table sur une croissance mondiale en hausse en 2027, à 3,2%, contre 3,1% en 2026, des "perspectives positives" qui reposent notamment sur un apaise-

ment de la guerre sur les droits de douane lancée l'an dernier par l'administration américaine avec les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Le rapport mentionne également des "ajustements" de politiques monétaires dans les grandes économies du monde et des mesures fiscales stimulant la croissance.

En 2026 comme en 2027, la croissance de la demande mondiale de pétrole sera à nouveau portée, de manière écrasante, par les pays hors OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), Inde, Chine et Moyen-Orient en tête.

R.N.

EN RÉACTIVATION DE L'ACCORD ÉNERGÉTIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET LE NIGER:

Une équipe technique de Sonelgaz à pied d'œuvre à Niamey

Le 18 février dernier, une réunion s'est tenue par visioconférence, entre les responsables du groupe Sonelgaz et ceux de la société nigérienne d'électricité Nigelec, au cours de laquelle il a été décidé de réactiver l'accord bilatéral entre les deux sociétés. C'est ainsi, que vendredi dernier, une équipe technique du groupe Sonelgaz est arrivée, à Niamey (Niger), en vue d'entamer l'évaluation du site devant abriter le projet de réalisation d'une centrale de production d'électricité au profit de la société nigérienne d'électricité NIGELEC, comme l'a indiqué un communiqué du groupe public. Cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la visite de fraternité et de travail effectuée en Algérie par le président de la République du Niger, les 15 et 16 février en cours, s'est tenue sous l'égide du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, en présence de cadres dirigeants des deux sociétés. Ce projet vise à renforcer la sécurité d'approvisionnement du Niger en énergie électrique. Il se trouve aussi que le projet de partenariat prévoit également l'accueil, par Sonelgaz, d'une équipe technique de Nigelec, qui bénéficiera d'une formation intégrée à l'École des métiers de l'ingénierie de l'électricité et du gaz, relevant de la filiale Sonelgaz-Services, située à Adrar.



Après avoir réaffirmé sa pleine disposition, à travers ses filiales, ses infrastructures modernes et son expertise dans les différents domaines de l'activité énergétique, à assurer la réussite de ce partenariat, le groupe Sonelgaz est donc passé à la phase pratique puisqu'une équipe technique du groupe Sonelgaz est arrivée, vendredi, à Niamey (Niger), pour entamer l'évaluation du site devant abriter ce projet. Au cours de cette visite, l'équipe technique de la Sonelgaz procédera à une série d'études de terrain visant à évaluer l'état de préparation du site retenu, à travers l'inspection des infrastructures disponibles et la vérification des conditions de raccordement au réseau électrique et de la conformité du site aux normes techniques en vigueur et ce, en prévision du lancement des travaux de réalisation

du projet dans les délais impartis et conformément aux normes de qualité les plus élevées, précise le communiqué. La délégation de Sonelgaz doit également établir un diagnostic global des besoins en équipements électriques et gaziers, dans le cadre d'une approche intégrée visant à accompagner la société NIGELEC dans la mise en place d'un dépôt central de matériels et d'équipements, destiné à soutenir les projets de réalisation et d'extension des réseaux électriques à haute, moyenne et basse tensions.

MISE EN ŒUVRE DES CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU 18 FÉVRIER 2026
Le groupe a précisé, dans son communiqué, que ce déplacement s'ins-

crit dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la réunion de coordination tenue par visioconférence, le 18 février 2026, entre les responsables de Sonelgaz et leurs homologues de NIGELEC, au cours de laquelle il a été convenu d'accélérer le rythme de travail et d'achever les volets technique et réglementaire liés au projet, de manière à garantir le lancement effectif des travaux dans les plus brefs délais. Le projet consiste en la réalisation d'une centrale de production d'électricité dans la région de Gorou Banda à Niamey, à travers l'installation de deux (2) turbines à gaz d'une capacité de 20 mégawatts chacune, ce qui permettra de renforcer les capacités de production, de soutenir la stabilité du réseau électrique national du Niger, de contribuer à l'amélioration de la qualité du service et de répondre à la demande croissante en énergie. Il est important de signaler que ce projet marque une nouvelle étape dans le "partenariat stratégique" entre Sonelgaz et NIGELEC, dans la mesure où celui-ci "ne se limite pas à la réalisation de capacités de production supplémentaires, mais s'étend à l'accompagnement du développement des réseaux de transport et de distribution, au transfert d'expertise, ainsi qu'à la mise en œuvre de programmes de formation et de renforcement des capacités dans les domaines de la

production, du transport et de la distribution d'électricité et de l'ingénierie, que ce soit en présentiel ou à travers des mécanismes de formation à distance", a conclu le communiqué.

EN QUOI CONSISTE CE PROJET DE PARTENARIAT ?
Il est important de rappeler que ce partenariat entre Sonelgaz (Algérie) et la Nigelec (Niger) se concrétise par la construction, offerte par l'Algérie, d'une centrale électrique de 40 MW à Niamey (Gouro Banda). Ce projet stratégique inclut la formation de cadres nigériens et l'expertise technique de Sonelgaz pour renforcer la production et le réseau électrique du Niger. Il consiste en la réalisation de deux turbines à gaz de 20 MW chacune à Niamey par Sonelgaz. Ce qui permet de réduire le déficit énergétique du Niger, assurer la stabilité du réseau et améliorer la qualité de service. S'agissant de la coopération technique, il y a lieu de noter l'accompagnement dans le développement des réseaux de transport/distribution et formation des techniciens de la Nigelec à l'école de Sonelgaz (Adrar). Enfin, cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence de Sonelgaz en Afrique et de la coopération bilatérale.

Saïd Ben

START-UP

De l'émergence à la consolidation d'un segment au cœur de la diversification économique

Les initiatives et les mécanismes mis en place ces dernières années par l'Etat pour encourager l'économie de la connaissance et les start-up ont contribué à l'émergence et la consolidation de cet important segment du tissu économique, permettant à l'Algérie de placer l'innovation et le potentiel de la jeunesse au cœur de sa politique de diversification de l'économie. Depuis 2020, l'Etat a adopté plusieurs décisions majeures et instauré des dispositifs complets destinés à encourager la création, le financement et le développement des start-up, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre d'une stratégie visant à diversifier l'économie nationale. Les mesures engagées visent notamment à encourager l'entrepreneuriat et la création d'entreprises innovantes par les jeunes diplômés et universitaires, dans le but de contribuer à la croissance des secteurs hors hydrocarbures et de stimuler les investissements dans les domaines numériques et technologiques. La politique de soutien et de promotion des start-up s'est appuyée sur l'institution d'un dispositif d'encadrement et d'accompagnement, à travers la création d'un ministère pour piloter les politiques d'innovation et l'écosystème entrepreneurial, ainsi que d'un comité national de labellisation chargé d'identifier, cer-

tifier et soutenir les entreprises innovantes à fort potentiel de croissance. Les pouvoirs publics se sont également attelés à la création d'un écosystème favorable au développement des start-up. Dans ce cadre, Algerian Start-up Fund (ASF) a été créé pour soutenir le financement des jeunes entreprises, combler le déficit en capital-risque et encourager les projets à forte croissance. Pour renforcer les structures d'accompagnement, il a été décidé aussi la création de l'accélérateur Algeria Venture, offrant des programmes de coaching et de formation et accompagner les start-up tout au long de leur phase de démarrage. Outre ces mécanismes, les autorités publiques accordent des incitations fiscales aux start-up labellisées et aux incubateurs. Parallèlement, des concours et prix nationaux ont été créés, à l'instar du Prix du Président de la République de la meilleure start-up, lancé récemment pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'économie de la connaissance. Des initiatives ont également été lancées pour renforcer les liens avec les grands écosystèmes mondiaux, à travers des voyages d'études pour les start-up algériennes à plusieurs pays à l'expérience avérée dans le domaine de l'entrepreneuriat, et la participation à des événements internationaux dédiés aux start-up.

UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE
Dans le même sillage, l'Algérie a initié la Conférence africaine des start-up, dont la 4e édition s'est tenue du 4 au 7 décembre 2025 avec la participation de plus de 35 délégations ministérielles, plus de 200 exposants et 25.000 visiteurs. Cet événement continental devenu incontournable illustre la place de l'Algérie comme hub technologique africain et son rôle dans le développement de l'innovation en Afrique. Ainsi, les efforts consentis pour soutenir les jeunes entrepreneurs ont permis à l'Algérie d'obtenir une reconnaissance internationale, notamment le prix de "Champion des politiques entrepreneuriales", décerné dans le cadre du Forum mondial de l'entrepreneuriat aux Etats-Unis. Une distinction qui conforte les résultats obtenus par de nombreuses start-up algériennes, devenues de véritables "success stories", intégrées dans l'écosystème entrepreneurial international, avec des activités générant plusieurs millions de dollars de chiffre d'affaires et proposant des solutions technologiques indispensables tant au niveau national qu'international. Après cette phase de construction qualifiée de réussite, le secteur amorçe désormais une nouvelle étape de consolidation, fixant des objectifs ambitieux à concrétiser, dont la création de 20.000 start-up d'ici fin 2029, contre environ 200 en

2019 et près de 13.000 aujourd'hui. Un défi pour lequel le secteur s'est mobilisé pour renforcer les dispositifs mis en place et enrichir le cadre réglementaire de manière à permettre à ces entreprises de jouer un rôle déterminant dans le tissu économique national. Dans cet esprit, l'accès au marché financier a été aussi assoupli en vue de faciliter l'entrée des start-up, à travers un dispositif exceptionnel de dispense des frais d'introduction en bourse, ce qui a permis notamment l'introduction de la première start-up algérienne à la Bourse d'Alger en 2025. Ce dispositif a été lancé en faveur des start-up innovantes à fort potentiel de croissance souhaitant lever

des fonds sur la période 2026-2028, dans la limite de 500 millions de dinars. Le lancement du label "Scale-up", une nouvelle classification, vient aussi appuyer les efforts entrepris pour le développement de ce secteur stratégique. Accordé aux sociétés affichant une croissance d'au moins 20% de leur chiffre d'affaires sur les trois dernières années et consacrant au moins 3% de leurs revenus à la recherche et développement, ce label vient traduire la maturité croissante du système entrepreneurial et confirme le rôle croissant de la "Tech" algérienne dans le développement de l'économie nationale.

R.N.

ALGÉRIE-CHINE Sayoud reçoit l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, indique un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion de rappeler la qualité des relations entre les deux pays et de passer en revue les domaines d'intérêt commun, précise le communiqué. Les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer et de développer les relations de coopération bilatérale, au service des intérêts communs de l'Algérie et de la Chine, ajoute la même source.

R.N.

LA VISITE AU MALADE

Ses mérites et le comportement de l'invité

Le prophète (QSSSL) a exhorté les musulmans à rendre visite aux personnes malades et souffrantes... Ainsi, dans un Hadith authentique rapporté par Al Barâ Ibn 'Azib (qu'Allah Soit Satisfait de lui), il est dit: "Le Messenger d'Allah (QSSSL) nous a ordonné sept choses: visiter les malades, suivre les cortèges funèbres, appeler la miséricorde d'Allah sur la personne qui éternue, secourir le faible, aider l'opprimé, multiplier les salutations et respecter les serments."
(Boukhâri et Mouslim).



Le Prophète (QSSSL) avait lui-même pour habitude de rendre visite aux malades, et ce, qu'il s'agisse d'une personne musulmane ou non musulmane. En témoignent le présent Hadith de Sa'd Ibn Abi Waqqâs (qu'Allah Soit Satisfait de lui), mais aussi le récit authentique rapporté par l'Imâm Boukhâri, dans lequel il est indiqué que le prophète (QSSSL) se rendit auprès d'un jeune juif, lorsque ce dernier tomba malade: En arrivant devant lui, il s'approcha et l'invita à devenir musulman, ce qu'il fit après avoir eu l'approbation de son père (juif aussi).

Le jeune garçon mourut ainsi avec une foi musulmane... Il est possible de se faire une idée claire de l'importance de ce devoir en considérant ses principaux effets positifs, aussi bien pour la personne éprouvée et souffrante que pour celui qui la visite: En sus d'être un excellent facteur de réconfort et d'apaisement pour le malade, il constitue aussi une expression très forte de fraternité et un vibrant témoignage de sympathie de la part de celui qui vient le rencontrer; bien évidemment, une telle attitude ne peut que renforcer le lien d'affection et d'attachement entre les personnes concernées. Ce genre de rencontre est aussi un moyen permettant au musulman qui se rend au chevet du malade de se rappeler et de prendre conscience de la valeur inestimable d'un bienfait divin dont il a la chance, lui, de jouir: La santé...

POINTS IMPORTANTS À RESPECTER LORS DE LA VISITE AU MALADE :

1- La visite au malade doit être motivée par la volonté de se soumettre au Créateur, celle de la recherche de l'agrément d'Allah et de Sa récompense: Telle est la condition pour que cet acte puisse rapporter les énormes mérites qui ont été promis. Il est évident qu'une visite qui ne serait motivée que par un intérêt matériel ne pourrait apporter cette récompense et ce mérite.

2- L'un des buts de la visite étant de réconforter et de soutenir celui qui est souffrant, celui qui vient auprès de lui ne doit pas adopter une attitude qui pourrait le nuire ou lui occasionner une gêne quelconque. Ainsi, certains savants comme Sayyid Sâbiq dans son "Fiqh ous Sounnah" et Moufti Taqi Outhmâni dans ses "Islâhi Khoutoubât" soulignent que la visite doit être relativement brève: En effet, la présence prolongée de quelqu'un à ses côtés peut incommoder plus ou

moins fortement le malade, suivant son état. Par ailleurs, ce dernier préfère souvent que ce soit ceux qui sont les plus proches de lui (enfants, parents...) qui restent à ses côtés.

Néanmoins, si le malade exprime lui-même le désir que la personne qui vient le voir reste plus longtemps, dans ce cas, il n'y a aucun problème.

3- La visite doit se faire à une heure appropriée.

4- Au cours de la visite, il ne faut pas aborder des sujets qui pourraient indisposer le malade; il faut par exemple éviter, à tout prix, les questions, les remarques ou les allusions qui pourraient raviver chez lui certaines peines ou souffrances.

Au contraire, il faut, dans la mesure du possible, adopter une attitude réconfortante à l'égard du malade (comme par exemple masser son visage ou l'endroit du corps qui le fait souffrir), mais aussi lui tenir des propos encourageants sur son état, comme le rappelle Ibn Hadjar (qu'Allah Ait son âme) dans son "Fath oul Bâri". Il convient également de lui faire prendre conscience que, cette épreuve qu'il traverse sera pour lui un moyen de le purifier de ses péchés, mais aussi de se rapprocher d'Allah... Le Prophète Mohamad (QSSSL), quand il rendait visite au malade, disait parfois: "Lâ ba's tahoûroun icha Allah !", que l'on pourrait traduire par: "Pas de souci... (Cette maladie) est purificatrice (des péchés)" (Boukhâri).

5- proposer son aide au malade, et lui demander s'il désire quelque chose.

6- Lorsqu'un musulman va rendre visite à son frère malade, il doit prier et faire doua en sa faveur. Plusieurs invocations différentes ont été rapportées du Prophète (QSSSL) à ce sujet. Dans un Hadith des Sahîh Boukhâri et Mouslim, le doua suivant est mentionné: "Allâhoumma rabbin nâs adh-hibil ba's wach fihî antach châfî lâ chifâa illâ chifâouka chifâ an lâ youghâdirou saqaman." "Ô Allah, Maître de gens ! Eloigne la souffrance et guéris-le, Tu es le Guérisseur- point de guérison si ce n'est la Tienne- (accorde lui) une guérison (définitive) ne laissant derrière elle aucun mal."

LES MÉRITES DE LA VISITE AU MALADE

Dans les Hadiths authentiques. Le Prophète Mohamad (QSSSL) dit par exemple que: "Le musulman, lorsqu'il visite son frère musulman (malade), reste dans un jardin du Paradis jusqu'à ce qu'il s'enaille." (Mouslim) Dans un Hadith, il est dit en ce sens que: "Tout musulman qui visite un autre musulman (malade) le matin, soixante dix mille anges qui prient

en sa faveur jusqu'au soir.

Et s'il le visite le soir, soixante dix mille anges prient en sa faveur jusqu'au matin. Et il aura (en sus de cela) un jardin au Paradis." (Tirmidhi). Selon Thawbân (das), le Prophète (QSSSL) a dit: "Quand le Musulman rend visite à son frère Musulman malade, il ne cesse de cueillir les fleurs et les fruits du Paradis jusqu'à son retour chez lui" (Rapporté par Moslem). Selon Abou Hourayra (qu'Allah Soit Satisfait de lui), le Prophète (QSSSL) a dit: "Dieu, honore et glorifié, dit le jour de la résurrection: "O fils d'Adam! Je suis tombé malade et tu ne m'as pas rendu visite". Il lui dit: "Seigneur! Comment serais-Tu malade pour que je Te rende visite alors que Tu es Le Seigneur et Maître de l'univers?" Il dit: "N'as-tu pas su que Mon esclave untel est tombé malade et tu ne lui as pas rendu visite? N'as-tu pas su que si tu lui avais rendu visite tu M'aurais trouvé auprès de lui?" O fils d'Adam! Je t'ai demandé à manger et tu ne M'as pas donné à manger". Il dit: "Seigneur! Comment pouvais-je Te donner à manger quand Tu es Le Seigneur et Maître de l'univers?" Il dit: "N'as-tu pas su que Mon esclave untel est venu te demander à manger et tu ne le lui as pas donné? Ne sais-tu pas que si tu lui avais donné à manger tu aurais trouvé cela auprès de Moi? O fils d'Adam! Je t'ai demandé à boire et tu ne me l'as pas donné". Il dit: "Seigneur! Comment pouvais-je Te donner à boire, Toi Le Seigneur et Maître de l'univers?" Il dit: "Mon esclave untel t'a demandé à boire et tu le lui as refusé. N'as-tu pas su alors que si tu lui avais donné à boire, tu aurais trouvé cela auprès de Moi?" (Rapporté par Moslem). Selon Abou Musa (qu'Allah Soit Satisfait de lui), le prophète (QSSSL) a dit: "Rendez visite au malade, donnez à manger à l'affamé et libérez le prisonnier" (Rapporté par Al Boukhâri).

L'AUTORISATION

Afin d'inciter les musulmans à appliquer aux règles à respecter lorsqu'ils sont invités et ainsi respecter leurs devoirs envers les personnes qui les invitent, nous exposerons le comportement à adopter lorsqu'on est invité, ou même lorsqu'on ne l'est pas : L'AUTORISATION. Allah a dit: "Ô vous qui croyez, ne rentrez pas dans les maisons qui ne vous appartiennent pas sans prévenir..." (S24 V27). Dans ce verset, Allah montre qu'il faut demander l'autorisation avant d'entrer dans les maisons qui ne nous appartiennent pas.

QUE FAIRE SI CETTE AUTORISATION NE NOUS EST PAS DONNÉE ?
Pour répondre à cette question, prenons le

Hadith d'après Abou Mas'oud al Badri qui rapporte : " Quelqu'un invita le Prophète (QSSSL) à un repas destiné à cinq personnes. Or quelqu'un les suivit. Une fois arrivé à la porte, le Prophète (QSSSL) dit à leur hôte : " Celui-ci nous a suivis. Si tu veux bien lui permettre de partager notre repas, sinon il se retire ". L'autre dit : " Je lui permets plutôt de partager notre repas, ô Messenger d'Allah " (Rapporté par al Boukhari & Mouslim). On peut tirer de cette preuve plusieurs morales :

- Il est permis à une personne si elle invite des gens d'en déterminer le nombre. Certaines personnes disent que si elle détermine le nombre d'invités, alors elle est avare.

Mais en fait il est possible que cette personne n'ait pas de grands moyens financiers, et qu'elle ait besoin de préparer la nourriture pour un nombre précis de personnes afin que chaque invité ait assez à manger.

- Il est permis à un individu de suivre des personnes qui sont invitées à manger. Alors qu'il ne l'est pas lui-même, puisque le Prophète (QSSSL) n'a pas empêché l'homme de les suivre. Plutôt, il a demandé la permission de rentrer pour lui.

- C'est la personne qui est invité qui doit demander la permission de rentrer pour celle qui les a suivi. Lorsque tu es invité et que tu arrives avec une personne qui n'a pas été invitée, il faut demander la permission de rentrer pour elle. Particulièrement, si tu penses que tu as été invité pour un but précis qui ne concerne que toi et la personne qui t'a invité.

- Il n'y a aucun reproche à faire au maître ou à la maîtresse de maison s'il ne donne pas la permission de rentrer à celui qui a suivi ceux qui étaient invités. Effectivement, le Prophète (QSSSL) a demandé la permission pour celui qui les avait suivis.

Ce qui signifie, qu'il a donné le choix à l'hôte : S'il veut, il l'autorise ; s'il veut, il lui demande de repartir. Allah a dit: " Si on vous dit de repartir, repartez. Ceci est plus pur pour vous. " S24 V28.

-Il ne doit pas y avoir de gêne dans ton cœur et tu ne dois pas ressentir de malaise, si tu demandes à quelqu'un la permission de rentrer chez lui, et qu'il te répond de repartir car il est occupé.- Différencie-toi de ces gens qui lorsqu'ils demandent l'autorisation de rentrer chez quelqu'un et qu'on leur répond de repartir, la rancœur reste en eux. Ceci est une erreur, car les gens ont des choses particulières à faire dans leurs maisons.

Alors lorsqu'on te dit : " Repars, car je suis occupé ", repars avec le cœur allégé et tranquille, car tu as appliqué la loi d'Allah !

CONSTANTINE

Présence notable sur les marchés des produits de femmes au foyer

Les marchés de la wilaya de Constantine connaissent, durant le mois sacré de Ramadhan, une présence notable de produits alimentaires traditionnels préparés par des femmes au foyer. Ces produits traditionnels, porteurs de saveurs du patrimoine et de l'authenticité, confèrent à ces marchés une grande diversité et un caractère particulier. Ils ne sont plus de simples mets servis sur les tables de l'iftar, mais expriment également le patrimoine local, transmis de génération en génération, tout en contribuant au soutien de l'économie locale. L'engouement pour ces produits alimentaires traditionnels préparés par cette catégorie de la société tels que le frik destiné à la préparation de la soupe (appelée localement djari), les feuilles de dioul (khatfa) pour le bourek, le couscous, la chakhchoukha, la thrida (Tridet El Mousse et Tridet Tadjine), les Semeniyate, ainsi que le pain maison (Khobz Ed-dar) et la Kesra, constitue un phénomène positif reflétant l'attachement au patrimoine. Il renforce aussi le rôle économique de ces femmes, tout en touchant les dimensions sociales et culturelles, contribuant ainsi à consolider l'identité nationale et le sentiment d'appartenance.



INVESTIR DANS LA PRÉPARATION DES PLATS ET PÂTES TRADITIONNELS

Parmi les exemples marquants dans ce domaine, figure Rachida, femme au foyer et mère de trois filles de la commune de Ben Badis, qui a transformé son domicile en petit atelier de fabrication de pâtes traditionnelles. Elle a confié à l'APS qu'elle exerce cette activité depuis plusieurs années avec ses filles et vend ses produits aux femmes actives qui lui commandent de grandes quantités de thridat tadjine, de chakhchoukha et d'autres produits, au point qu'elle se retrouve parfois dans l'incapacité de satisfaire toutes les demandes. Elle a ajouté que cette activité lui

procure un revenu complémentaire contribuant à améliorer les conditions de vie de sa famille, renforçant ainsi son rôle économique et social dans la société, aux côtés d'autres femmes actives dans ce domaine. De son côté, Saliha (45 ans), résidant dans la commune d'Aïn Abid, a investi dans ce secteur en transformant sa maison en un petit dépôt de pâtes traditionnelles. Selon elle, la demande augmente particulièrement durant le mois de Ramadhan, les fêtes et les mariages, précisant qu'elle trouve à peine du temps libre en raison du grand nombre de commandes, qu'elles proviennent de commerces spécialisés dans les produits traditionnels ou de ses clientes parmi les femmes

actives. Mère de quatre enfants, Saliha affirme que la commercialisation de ses produits ne se limite plus aux marchés traditionnels, mais s'étend aux plateformes numériques et aux réseaux sociaux, ce qui lui permet d'atteindre de nouveaux clients et d'augmenter ses opportunités de vente, notamment avec la croissance du commerce en ligne. Parmi les principales spécialités sucrées traditionnelles qu'elle prépare durant le mois de Ramadhan, "chebah essoufra", spécialité réputée de la cuisine constantinoise et préparé à base d'amandes et de sucre, puis servi dans une sauce sucrée contenant de la viande et des épices telles que la cannelle, le safran, le clou de girofle et l'anis étoilé. Il est généralement présenté au début, au milieu ou lors de la nuit du 27 du mois sacré. Selon certains consommateurs, cette activité fait face à des défis liés à la nécessité de fournir un encadrement et une orientation appropriés à ces femmes afin de garantir des produits de qualité. De telles activités contribuent au soutien du revenu familial ainsi qu'à l'économie locale, tout en dynamisant l'activité commerciale et en assurant la pérennité de ces mets traditionnels qui constituent une composante essentielle de l'identité culturelle.

RAMADHAN DANS LA CAPITALE

L'artisanat décoratif en plein essor

Lanternes décoratives, bougies parfumées, coussins brodés ou encore objets peints sur verre figurent parmi les créations artisanales qui s'invitent dans les foyers durant Ramadhan, révélant la vitalité d'un savoir-faire conjuguant héritage culturel, créativité et opportunités économiques pour de nombreux artisans. Ces créations artisanales du Ramadhan participent à instaurer une ambiance chaleureuse et festive dans les foyers algériens. A la tombée de la nuit, lorsque les familles se réunissent autour de l'iftar, les décorations choisies célèbrent l'esprit de convivialité et l'atmosphère de communion propre à ce mois sacré. Derrière ces objets, des artisans mettent en œuvre leur savoir-faire alliant tradition, créativité et esprit entrepreneurial. Privilégiant le travail manuel et la minutie, ils réalisent avec des outils simples des bougies parfumées ornées d'inscriptions telles que "Ramadhan Karim" ou "Ramadhan Moubarak", des coussins brodés de motifs inspirés du mois sacré, ainsi que des ensembles de prière décorés de croissants et d'étoiles. Au-delà de leur dimension esthétique, ces produits constituent une source de revenus appréciable pour ces artisans, particulièrement durant les périodes de forte demande comme le Ramadhan, affirment certains d'entre eux à l'APS. Karima, spécialisée dans la confection d'articles de décoration intérieure, de parures de lit, de couvre-lits brodés et de vêtements en laine pour nourissons, affirme que la demande augmente sensiblement durant Ramadhan. "Les clientes recherchent des pièces personnalisées, avec des inscriptions comme "Marhba bik ya Ramadhan", ce qui donne une identité particulière à leur intérieur", explique-t-elle. Pour elle, chaque création constitue à la fois un objet décoratif et une valeur ajoutée fondée sur la personnalisation et la qualité du travail manuel. Lamia, qui a hérité de sa mère les bases de la couture et de la broderie, indique avoir suivi plusieurs formations pour moderniser ses techniques. Ses coussins brodés, très demandés durant le Ramadhan, traduisent cette alliance entre héritage artisanal et inspiration contemporaine. "Aujourd'hui, les clientes recherchent des produits traditionnels revisités dans un esprit moderne", souligne-t-elle. De son côté, Yassine, fabricant de lan-

ternes lumineuses en bois, affirme que ces objets décoratifs rencontrent un succès notable durant le mois sacré, notamment grâce au marketing numérique. Pour leur fabrication, il procède à la découpe du bois afin d'obtenir différentes dimensions, avant de peindre et d'assembler les pièces, puis d'y intégrer un dispositif lumineux qui confère à la lanterne son éclat final.

RÉSEAUX SOCIAUX, LEVIER DE VENTE

Souad, fabricante de bougies parfumées, observe également un engouement particulier pour ses créations durant Ramadhan. Elle façonne la cire, les mèches et les huiles essentielles avant d'y apposer, grâce à une technique artisanale minutieuse, divers motifs décoratifs. "Les clientes apprécient le fait que tout soit réalisé à la main, ce qui confère davantage de valeur au produit", confie-t-elle. Cette valeur ajoutée repose notamment sur la personnalisation, la qualité artisanale, l'authenticité des matériaux et la dimension culturelle des motifs. Souad ambitionne par ailleurs d'ouvrir prochainement un atelier pour former d'autres femmes, une initiative illustrant l'effet multiplicateur de l'artisanat à travers la transmission des savoir-faire, la création d'emplois et l'autonomisation économique. Meriem, spécialisée dans la peinture

sur verre, propose pour sa part des verres personnalisés ornés de motifs islamiques ou d'inscriptions dédiées à Ramadhan. Son travail, qui exige patience et précision, illustre la capacité des artisans à transformer une activité manuelle en une micro-entreprise structurée. Sur les moyens de promouvoir leurs produits, les artisans interrogés par l'APS indiquent que les boutiques et les expositions ne constituent plus le principal canal de promotion, les réseaux sociaux occupant désormais une place prépondérante. Ils y publient des photos de leurs créations, présentent leurs nouveautés et proposent des commandes avec livraison. Cette stratégie numérique leur permet d'élargir leur clientèle au-delà de leur quartier ou de leur ville, tout en renforçant leur visibilité commerciale. Certains artisans collaborent également avec des magasins spécialisés dans la décoration intérieure, contribuant ainsi à consolider le réseau économique local. La combinaison entre vente directe, distribution en boutique et marketing numérique participe progressivement à la structuration d'un véritable micro-tissu économique. A travers leurs initiatives, ces artisans ne se contentent pas d'embellir les foyers durant Ramadhan, mais participent également à la valorisation du patrimoine artisanal et au dynamisme d'une économie locale fondée sur la créativité et la production.

SÛRETÉ DE WILAYA D'ALGER

Saisie de plus de 850.000 comprimés psychotropes

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé, au début de la semaine, un groupe criminel spécialisé dans le trafic de drogue, composé de huit (8) individus, et saisi plus de 850.000 comprimés psychotropes et 35 kg de kif traité, a indiqué un communiqué de ces services. "Dans le cadre d'une opération qualitative, les services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé, au début de la semaine, un groupe criminel spécialisé dans le trafic de drogue, composé de huit (8) individus, et saisi 853.010 comprimés psychotropes de type prégabaline et ecstasy, et 35 kg de kif traité", précise-t-on de même source. L'opération a été "menée par les éléments de la 4e circonscription de la police judiciaire de Bouchaoui, après exploitation d'informations sur l'activité d'un groupe criminel qui s'appropriait à écouler d'importantes quantités de psychotropes durant le mois de Ramadhan", a ajouté le communiqué, soulignant que "les enquêteurs ont identifié les membres de ce groupe criminel, procédé à leur arrestation successivement et saisi la quantité de drogue et de psychotropes dans la banlieue ouest de la capitale". "L'opération, menée sous la supervision du parquet compétent, s'est soldée par la saisie et la récupération de 104 millions de centimes des revenus criminels, de 11 véhicules et d'une motocyclette", selon la même source. "Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle judiciaire spécialisé de Sidi M'hamed", conclut le communiqué.

BORDJ BOU ARRERIDJ: ACCÉLÉRATION DE LA DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE PROXIMITÉ

Plus de 10,6 milliards de DA mobilisés pour les programmes 2025-2026

La wilaya de Bordj Bou Arreridj poursuit le renforcement de la dynamique du développement de proximité à travers la mobilisation d'une enveloppe financière dépassant 1 060 milliards de centimes, dédiée aux programmes des années 2025 et 2026, principalement orientés vers l'amélioration du cadre de vie du citoyen et le soutien au développement local durable. Dans ce cadre, le wali de la wilaya, M. Kamel Nouisser, a présidé, en fin de semaine, une réunion de coordination consacrée au suivi et à l'évaluation de l'état d'avancement des projets inscrits dans les programmes de développement de proximité, en application des recommandations issues de la dernière réunion ministérielle du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avec les walis, tenue par visioconférence. La rencontre a permis d'examiner la situation du portefeuille des programmes de l'année 2025, qui a enregistré un taux d'avancement physique supérieur à 80 %, englobant 246 opérations relevant du programme de soutien au développement social et économique, pour une enveloppe de 250 milliards de centimes, ainsi que 143 opérations financées dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, pour un montant de 280 milliards de centimes. Malgré cette avancée notable sur le terrain, l'évaluation financière et comptable a mis en évidence des retards dans l'achèvement des procédures administratives et financières de certaines opérations déjà finalisées, ce qui a nécessité l'établissement d'un calendrier précis pour la clôture définitive des projets, dans un souci de performance et de transparence dans la gestion. A cette occasion, le wali a annoncé le lancement effectif du programme de développement de proximité pour l'année 2026, après son répartition entre les communes et l'entame de l'élaboration des décisions finales d'inscription. Ce programme comprend 152 opérations financées par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, pour une enveloppe de 280 milliards de centimes, en plus de 232 opérations relevant du soutien au développement social et économique, d'un montant de 254 milliards de centimes. Il a précisé que ces projets visent essentiellement à répondre aux préoccupations quotidiennes des citoyens, notamment à travers le désenclavement des zones, l'ouverture et l'entretien des routes et pistes, l'amélioration de l'alimentation en eau potable, des réseaux d'assainissement, ainsi que la réalisation de cantines scolaires et de classes d'extension. En conclusion, le wali a salué les efforts consentis sur le terrain, tout en insistant sur le respect strict des délais de finalisation des procédures financières des programmes 2025, et sur l'accélération du lancement effectif des projets 2026. Il a également souligné la responsabilité personnelle des responsables locaux dans le suivi des différentes phases de réalisation, afin de garantir l'impact socio-économique escompté et de traduire les programmes inscrits en acquis concrets au profit du citoyen. A noter que la réunion s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire de wilaya, du secrétaire général de la wilaya, des chefs de daïras, des directeurs exécutifs, ainsi que du contrôleur budgétaire et du trésorier de wilaya.

Ahmed Saber

BALANCE ÉNERGÉTIQUE EN TUNISIE

Le raffinage comme levier d'ajustement

Unique unité de raffinage du pays, la raffinerie exploitée par la Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR) constitue le socle industriel de la chaîne pétrolière nationale.



Implantée à Bizerte, elle assure la transformation du brut et l'approvisionnement du marché intérieur en produits pétroliers dans un contexte marqué par l'érosion continue de la production locale.

En 2024, les volumes de brut raffinés se sont situés à 1,1 million de tonnes, soit environ 21 000 barils par jour, un niveau stable par rapport à 2023, malgré l'arrêt de l'unité de distillation atmosphérique durant soixante jours. Cette résilience opérationnelle intervient alors que la production nationale de pétrole brut a reculé de 13% sur un an, à 28 500 barils par jour.

PROGRESSION DE LA PRODUCTION DES DÉRIVÉS

Avec une capacité nominale de 34 000 barils par jour, la raffinerie couvre près de 30% des besoins nationaux en produits pétroliers. Le solde est assuré par les importations, ce qui souligne le rôle critique de l'outil de raffinage dans la maîtrise de la facture énergétique et la sécurisation des approvisionnements.

MUNICIPALITÉ DE RAQQADA EN TUNISIE Destruction de grandes quantités d'arachides avariées

L'antenne de Kairouan de l'Instance nationale de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, en collaboration avec la municipalité de Raqqada, a procédé à la destruction de quantités importantes d'arachides (« kakaoui »), après avoir confirmé la présence de charançons et de traces de moisissures. Une situation qui représente un risque pour la santé des consommateurs, selon une publication de la page officielle de la municipalité de Raqqada. Cette opération s'inscrit dans le cadre des campagnes de contrôle menées en continu afin de lutter contre les produits impropres à la consommation et de garantir la sécurité des denrées alimentaires mises en vente.

Malgré la contraction des ressources locales, la Tunisie a enregistré en 2024 une hausse de 9% de sa production de produits pétroliers. Le volume total a atteint 1,15 million de tonnes contre 1,06 million un an auparavant.

Cette dynamique est principalement portée par l'augmentation de la production de gazole, en hausse de 15% à 477 000 tonnes, et du fuel oil, en progression de 7% à 338 000 tonnes. La production de naphtha a également bondi de 29% à 291 000 tonnes. En revanche, le gaz de pétrole liquéfié a reculé de 19% à 21 000 tonnes, tandis que le white spirit a progressé de 23% à 10 000 tonnes.

Cette évolution industrielle s'inscrit dans un contexte de reprise de la demande intérieure. La consommation nationale de

produits pétroliers a progressé de 3% pour atteindre 4,55 millions de tonnes. La demande en essence a augmenté de 9% à 870 000 tonnes, et celle en gazole de 6% à plus de deux millions de tonnes, traduisant la reprise des activités de transport et le redressement du secteur des services.

UNE DÉPENDANCE ACCRUE AUX IMPORTATIONS DE BRUT

Le fonctionnement de la raffinerie repose quasi exclusivement sur du brut importé. En 2024, le pétrole en provenance d'Azerbaïdjan a représenté 74% des volumes raffinés, contre 55% en 2023. La part du brut national s'est limitée à 26%.

Cette concentration des sources d'approvisionnement accroît l'exposition du pays aux fluctuations géopolitiques et aux tensions sur les marchés internationaux. Elle renforce, par conséquent, l'urgence de consolider les capacités nationales de raffinage afin de réduire la vulnérabilité énergétique.

Les importations tunisiennes de produits pétroliers ont atteint 3,92 millions de tonnes en 2024, en hausse de 7% par rapport à 2023. Le gazole domine les achats extérieurs avec 1,07 million de tonnes, suivi de l'essence à 899 000 tonnes, en forte progression annuelle.

Parallèlement, les exportations de produits pétroliers ont progressé de 24% pour s'établir à 612 000 tonnes. Cette performance reflète une amélioration du taux d'utilisation des installations et la capacité de la raffinerie à valoriser d'éventuels excédents lorsque les conditions d'exploitation le permettent.

MODERNISATION INDUSTRIELLE ET PROJET DE SKHIRA

Face à ces enjeux, la Société Tunisienne des Industries de Raffinage poursuit un programme de modernisation de ses unités et de mise à niveau de ses systèmes de sécurité et de conformité environnementale, en synergie avec les standards internationaux du raffinage. L'objectif est double, améliorer l'efficacité énergétique et réduire les coûts d'exploitation tout en limitant l'empreinte environnementale.

En parallèle, les autorités tunisiennes projettent la création d'une nouvelle raffinerie à Skhira. Ce projet structurant vise à accroître les capacités nationales de transformation, à réduire le recours aux importations de produits raffinés et à rééquilibrer la balance énergétique. Au-delà de l'enjeu énergétique, l'investissement attendu devrait stimuler l'emploi et dynamiser le tissu logistique et industriel dans le sud du pays.

Dans un contexte de volatilité persistante des prix internationaux et de pression croissante sur les finances publiques, le raffinage apparaît comme un instrument clé de souveraineté économique. Le renforcement de la raffinerie de Bizerte et la concrétisation du projet de Skhira constituent les deux axes majeurs d'une stratégie nationale orientée vers la sécurisation durable des approvisionnements et la maîtrise de la facture énergétique.

Les efforts engagés par les autorités traduisent une volonté affirmée de repositionner le secteur du raffinage au cœur de la politique énergétique, avec pour ambition de consolider la résilience économique et de réduire structurellement la dépendance extérieure de la Tunisie.

LE WALI DE NOUAKCHOTT NORD EN MAURITANIE Annonce une vaste campagne pour renforcer la sécurité et améliorer les services

Le wali de Nouakchott Nord, M. Naji Ould Khattri, a annoncé lors d'une réunion à la municipalité de Dar Naim, le lancement d'une vaste campagne après le mois sacré du Ramadan. Cette campagne couvrira toutes les moughataas de la wilaya et visera à renforcer la sécurité, à résoudre les problèmes d'eau (potable et stagnante), à améliorer l'assainissement et à désenclaver les quartiers isolés. Il a appelé chacun à participer activement à sa réussite.

Le wali a expliqué que cette campagne s'inscrit dans une démarche participative visant à renforcer la sécurité urbaine et à améliorer les conditions de vie des citoyens. Il a souligné que son succès reposera sur les efforts conjugués de l'administration, des élus, des acteurs locaux et des habitants.

Il a passé en revue les réalisations de la période écoulée, notamment le renforcement de la sécurité, le développement des services essentiels dans les domaines de l'éducation et de la santé, l'assèchement des zones humides, le soutien aux populations vulnérables et l'amélioration de certaines infrastructures.

Il a indiqué que l'État poursuit la mise en œuvre de programmes de développement équitables et complets qui renforcent l'unité nationale et la cohésion sociale.

Il a insisté sur le fait que les citoyens sont des partenaires essentiels au maintien de la sécurité et à la consolidation de la stabilité, notamment par leur coopération avec les autorités compétentes, la préservation des biens publics et la lutte contre les rumeurs et les fausses informations sur les réseaux sociaux.

Il a également appelé à poursuivre le projet d'Écoles Républicaines, à assurer le suivi des enfants pour lutter contre le décrochage scolaire, à contribuer à la propreté des villes, à promouvoir la culture civique et à soutenir le bénévolat.

Au cours de la réunion, le wali a écouté les préoccupations des citoyens concernant l'eau, l'assainissement et la sécurité, les assurant qu'elles seraient prises en compte et chargeant les services concernés d'y remédier dans les meilleurs délais.

Des représentants des autorités administratives et sécuritaires, de plusieurs organisations de la société civile et des personnalités de la wilaya ont assisté à la réunion.

MALGRÉ LE GEL DE SES ACTIFS

Le fonds souverain libyen génère un rendement de 2 milliards de dollars

L'Autorité libyenne d'investissement (LIA) a annoncé des rendements totaux de 2 milliards de dollars pour 2025, atteignant un rendement annuel de 4,79% sur des actifs financiers gérés directement d'une valeur de 41,7 milliards de dollars.

Dans un communiqué détaillant la performance financière de son portefeuille d'investissements directs pour l'année, la LIA a indiqué que les actifs restent disponibles pour l'investissement, mais sont soumis à des mesures de gel internationales. L'autorité a expliqué que son portefeuille d'investissements financiers est divisé en trois segments diversifiés : des dépôts à terme d'une valeur de 24,9 milliards de dollars, un portefeuille d'actions évalué à 12,9 milliards de dollars et des fonds

d'investissement totalisant 3,8 milliards de dollars. L'institution a également indiqué détenir actuellement 9,1 milliards de dollars de liquidités non investies. Ces fonds proviennent de l'échéance et de la liquidation de divers instruments financiers, convertis en espèces mais toujours bloqués en raison de restrictions internationales et n'ont donc pas été réinvestis au cours de la période considérée. La LIA a confirmé qu'elle s'efforçait de redéployer ces liquidités dans des instruments à faible risque, conformément à la résolution 2769 du Conseil de sécurité des Nations Unies de 2025. Cette résolution autorise le réinvestissement des fonds gelés dans des dépôts à terme et des obligations à revenu fixe présentant une exposition au risque limitée.

L'autorité a précisé que les chiffres annoncés concernent uniquement les investissements financiers gérés directement. D'autres actifs, d'une valeur de 28,2 milliards de dollars, sont gérés par des filiales, selon la dernière évaluation réalisée par Deloitte en 2019.

Pour l'avenir, la LIA a annoncé se préparer à lancer un vaste projet de réévaluation des actifs de ses filiales pour 2025. Cette initiative vise à actualiser les justes valeurs et à les intégrer aux états financiers consolidés, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS). Les responsables ont indiqué que cette mesure a pour objectif d'améliorer la transparence et d'offrir aux parties prenantes une vision financière plus claire et plus intégrée.

EPSTEIN FILES 2026 :

L'Algérie, rempart contre la fragmentation des nations face au pouvoir hybride des réseaux globaux

Par : Salah Lakoues

La publication massive des documents judiciaires américains le 30 janvier 2026 a ouvert une fenêtre inédite sur l'architecture cachée du pouvoir mondial. Au-delà des révélations sur les crimes d'un prédateur sexuel, ces 3,5 millions de pages dessinent les contours d'un système de pouvoir hybride où des réseaux privés – financiers, sécuritaires, logistiques – agissent en amont des États pour recomposer la carte géopolitique.

Au cœur de cette mécanique, les Émirats arabes unis ont bâti une stratégie de domination fondée sur le contrôle des infrastructures portuaires et l'entretien délibéré de conflits par procuration, fragmentant des États souverains de la Libye au Yémen, du Soudan à la Somalie.

Dans ce chaos organisé où des diplomates privés sans mandat officiel, à l'image de Jeffrey Epstein, préparent les recompositions stratégiques avant que les États ne les officialisent, une voix s'élève pour défendre une conception radicalement opposée des relations internationales : celle de l'Algérie. Héritière d'une guerre de libération nationale qui a forgé son attachement viscéral à la souveraineté et à l'intégrité territoriale, l'Algérie incarne aujourd'hui un contre-modèle face à la logique de fragmentation portée par les réseaux globalisés. Sa diplomatie, articulée autour de cinq



principes immuables – relations de bon voisinage, rejet de toute ingérence, règlement pacifique des différends, primauté du dialogue, refus de la logique des armes –, s'oppose frontalement à la « géopolitique de la déchirure » que les documents Epstein ont mise en lumière.

Tandis que des puissances régionales utilisent des milices et des séparatismes pour verrouiller des routes maritimes stratégiques, l'Algérie déploie une stratégie de défense à trois piliers – armée forte et dissuasive, diplomatie préventive, aide au développement solidaire – qui fait d'elle un « modèle régional de stabilité politique ». Loin des listes qui enflamment les réseaux sociaux et des rumeurs instrumentalisées, l'examen méthodique des Epstein Files révèle une opposition fondamentale entre deux visions du monde : celle d'un pouvoir hybride qui fragmente les États pour mieux les contrôler, et celle d'une nation qui, forte de son histoire et de ses principes, s'érige en rempart de l'État-nation face aux appétits des réseaux globalisés.

L'ARCHITECTURE SECRÈTE DU POUVOIR GLOBAL ET LA STRATÉGIE ÉMIRATIE DE FRAGMENTATION DES ÉTATS

La publication massive de

plus de 3,5 millions de pages de documents judiciaires américains le 30 janvier 2026 n'est pas un simple ajout à la chronique sordide d'un prédateur sexuel. C'est une plongée sans précédent dans les entrailles de la mondialisation. Loin des rumeurs et des listes qui enflamment les réseaux sociaux, l'examen méthodique des pièces officielles – e-mails, carnets de vol, témoignages sous serment – révèle une tout autre histoire : celle d'un système de pouvoir parallèle, où des réseaux privés ont préparé, négocié et exécuté des recompositions géopolitiques majeures, en amont des États eux-mêmes. Au cœur de cette mécanique, les Émirats arabes unis apparaissent comme un acteur central, utilisant le contrôle des infrastructures portuaires comme levier de domination, au prix d'une stratégie délibérée de fragmentation des États sur les rives de la mer Rouge et dans la Corne de l'Afrique.

Jeffrey Epstein, le « diplomate privé » au cœur du système

La figure de Jeffrey Epstein apparaît désormais moins comme celle d'un individu isolé que comme un nœud relationnel. Son rôle récurrent dans plusieurs dossiers montre trois fonctions essentielles : facilitateur d'accès, garant informel de confiance entre élites, inter-

médiaire non traçable. En clair, un diplomate privé sans mandat officiel.

Ce concept trouve une illustration éclatante dans la relation entre Epstein et Sultan Ahmed bin Sulayem, le patron de DP World, le géant portuaire émirati. Les documents publiés en janvier 2026 révèlent une amitié intime qui a duré plus d'une décennie, bien après la condamnation d'Epstein pour sollicitation de mineure en 2008. Dans un email de juin 2013, Epstein écrit à bin Sulayem : « Tout ce que je sais avec certitude, c'est que vous êtes l'un de mes amis les plus dignes de confiance ».

Cette relation n'avait rien de superficiel. Les échanges montrent que les deux hommes partageaient leurs projets de voyage, leurs idées commerciales et même des plaisanteries crues. Dans un message de 2009, Epstein écrit et à bin Sulayem : « Où es-tu ? Tu vas mieux bien, j'ai adoré la vidéo de torture ». La nature de cette vidéo reste inconnue, mais cet échange, rendu public par les élus américains Ro Khanna et Thomas Massie, a été l'étincelle qui a provoqué la chute de l'homme d'affaires émirati.

Plus significatif encore, les emails montrent qu'Epstein agissait comme un intermédiaire officieux entre bin de Sulayem et des figures poli-

tiques de premier plan. En octobre 2009, il écrit à Lord Mandelson, alors secrétaire au commerce du gouvernement britannique, pour lui demander d'être « gentil avec Sultan » alors que DP World cherchait à obtenir un accord pour gérer le port de London Gateway. Epstein a également mis bin Sulayem en relation avec l'ancien Premier ministre israélien Ehud Barak, l'ancien conseiller de Trump Steve Bannon, et proposé des introductions auprès de présidents africains.

Ce rôle de « fixer » (facilitateur) est précisément celui du diplomate privé : ouvrir des portes, créer des canaux de confiance, permettre des rencontres qui n'auraient pas eu lieu dans le cadre officiel.

DP World : un instrument de puissance au service de la stratégie émiratie

La démission rapide de Sultan Ahmed bin Sulayem de la tête de DP World, annoncée le 13 février 2026, est la démonstration, par l'action étatique la plus radicale, de l'importance vitale que les Émirats accordent au contrôle des ports comme instrument de leur puissance. En sacrifiant l'homme qui a incarné et bâti cet outil pendant quarante ans, Abou Dhabi a envoyé un signal clair : l'instrument est plus important que l'architecte.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Car DP World n'est pas une entreprise comme les autres. Comme l'explique un ancien expert du Congrès américain, « ce n'est pas nécessairement une agence gouvernementale en soi, mais c'est une sentinelle : cela vous dit ce que le gouvernement pense, ce qu'il a l'intention de faire, avec qui il traite ». Avec des opérations dans plus de 75 pays et gérant environ 10 % du trafic mondial de conteneurs, DP World contrôle des terminaux dans des points névralgiques comme le détroit de Bab el-Mandeb et le détroit d'Ormuz.

La pression exercée par les partenaires financiers internationaux illustre la vulnérabilité de cet outil au risque réputationnel. British International Investment (BII), l'institution financière de développement du gouvernement britannique, et la Caisse de dépôt et placement du Québec ont suspendu leurs nouveaux investissements avec DP World, se déclarant « choquées par les faits émergeant des fichiers Epstein ». Dès l'annonce de la démission de bin Sulayem, ces mêmes institutions ont salué la décision et se sont dites prêtes à « poursuivre le partenariat » avec la nouvelle direction. Le risque réputationnel a été endigué pour sauver l'accès au capital et aux partenariats.

LA STRATÉGIE DE FRAGMENTATION : ENTRETENIR LES CONFLITS POUR CONTRÔLER LES ROUTES MARITIMES

Notre analyse est d'une clairvoyance remarquable : les Émirats ne se limitent pas à une simple présence économique. Leur stratégie consiste à utiliser la fragmentation étatique comme levier d'influence, en entretenant des conflits par procuration et en traitant directement avec des acteurs non-étatiques, quitte à saper la souveraineté des États reconnus internationalement.

Les quatre théâtres que nous citons – Libye, Soudan, Somalie et Yémen – illustrent parfaitement cette mécanique.

YÉMEN : LE LABORATOIRE DE LA FRAGMENTATION

Le Yémen est le théâtre le plus ancien et le plus documenté de cette stratégie. Abou Dhabi a investi dans la fragmentation du Yémen dès 2014, avec un objectif prioritaire : le contrôle des nœuds maritimes stratégiques en

mer Rouge et dans le golfe d'Aden. Pour y parvenir, les Émirats ont structuré et armé des relais locaux solides, notamment le Conseil de transition du Sud (CTS), mouvement séparatiste, et des brigades salafistes comme les « Géants » ('Amaliqa).

L'objectif inavoué a toujours été de prendre le contrôle des ports et des îles, permettant de superviser des voies de navigation internationales vitales, au détriment du gouvernement yéménite reconnu. Cette stratégie a atteint son paroxysme fin 2025, lorsque le CTS s'est emparé de vastes portions de territoire, poussant l'Arabie saoudite à frapper une cargaison d'armes émiratie destinée aux séparatistes.

L'histoire du port d'Aden est révélatrice. En 2008, DP World en avait pris le contrôle pour 30 ans, mais l'entreprise a principalement utilisé le port comme station de transbordement, favorisant le port de Jebel Ali à Dubaï au détriment d'Aden. Les statistiques officielles montrent une chute de 11 % du nombre de porte-conteneurs arrivant au terminal d'Aden fin 2011 par rapport à 2010. Sous la pression de la société civile et des travailleurs, le contrat a été annulé en août 2012.

SOMALIE : LA RUPTURE BRUTALE AVEC UN ÉTAT CONTOURNÉ

Le cas somalien est le plus emblématique et le plus récent. Le 12 janvier 2026, le gouvernement fédéral somalien a pris une décision radicale : annuler tous les accords conclus avec les Émirats arabes unis, y compris les accords de coopération en matière de sécurité et de défense.

Pourquoi une telle rupture ?

Les Émirats sont perçus par Mogadiscio comme l'architecte caché derrière la reconnaissance du Somaliland par Israël, le 26 décembre 2025. Cette reconnaissance, la première au monde pour cette république autoproclamée, est un coup dur pour l'intégrité territoriale de la Somalie.

Mais le contentieux est plus profond. Les Émirats ont tissé des liens directs avec les régions séparatistes ou semi-autonomes, contournant délibérément l'autorité centrale :

Au Somaliland : DP World gère le port stratégique de Berbera sur le golfe d'Aden, via un contrat de 30 ans et un investissement de 442 millions de dollars. Le gou-

vernement somalien accuse DP World de menacer son intégrité territoriale en signant un accord avec une entité séparatiste sans impliquer l'État central.

Au Puntland : Les Émirats exploitent le port de Bosasso et y entretenaient une base militaire.

AU JUBALAND : ILS SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS DANS LE PORT DE KISMAAYO SOUDAN : LE CONFLIT PAR PROCURATION

Au Soudan, la guerre civile qui dure depuis avril 2023 est devenue un conflit par procuration où les Émirats jouent un rôle majeur. Les Émirats soutiennent activement les Forces de soutien rapide (FSR) du général Hemedti, leur fournissant des systèmes d'armes.

Ce soutien s'inscrit dans une logique géopolitique plus large : sécuriser des positions en mer Rouge, acheter une influence future dans la reconstruction du pays, et contrer les Soutiens rapides influents au sein de l'armée régulière soudanaise. En mai 2025, Khartoum a rompu ses relations avec Abou Dhabi.

Dès 2020, DP World avait fait face à de vives critiques au Soudan après l'annonce d'un accord pour gérer le terminal à conteneurs du port de Port-Soudan, des activistes accusant l'entreprise de soutenir des groupes armés pour sécuriser ses intérêts économiques.

LIBYE : L'EMPREINTE DISCRÈTE MAIS DURABLE

En Libye, les Émirats sont, l'un des principaux soutiens du maréchal Khalifa Haftar, homme fort de la Cyrénaïque. Cet appui s'explique par des intérêts convergents : accès aux infrastructures pétrolières, contrepoids à l'influence turque à Tripoli, et sécurisation des approches maritimes de la Méditerranée centrale.

L'objectif n'est pas de reconstruire un État libyen unitaire, mais de maintenir une sphère d'influence dans l'Est du pays, où les ports et les terminaux pétroliers offrent des leviers de pression stratégiques.

Le bloc de dissuasion : Riyad, Le Caire et Mogadiscio face à la stratégie émiratie

Face à cette stratégie de fragmentation, un « bloc de dissuasion » est en train de se constituer. Selon un rapport du site Dark Box, l'Arabie saoudite construit de nouveaux arrangements sécuri-

taires et militaires avec l'Égypte et la Somalie pour contrer ce qu'elle perçoit comme des « projets de fragmentation » menés par les Émirats via leurs proxies.

Ce bloc vise trois objectifs :
Consolider les frontières des États-nations et empêcher leur fragmentation

Protéger les couloirs maritimes de l'influence des entités informelles

Tarir la capacité d'Abou Dhabi à utiliser les ports comme outils de pression régionale

Le conflit dépasse désormais le cadre discret des rivalités entre alliés pour devenir une confrontation ouverte. Un diplomate senior note que l'Arabie saoudite « prend conscience de la situation et réalise qu'elle risque de perdre le contrôle de la mer Rouge ».

La rivalité saoudo-émirat s'étend sur plusieurs théâtres :

Au Yémen : Riyad voit dans les mouvements séparatistes une menace pour sa sécurité nationale, transformant le Yémen en « géographie de zones d'influence concurrentes et de mini-États fonctionnels gouvernés par les armes et les ports plutôt que par les institutions ».

Au Soudan : L'Arabie saoudite soutient l'armée régulière quand les Émirats appuient les FSR

En Somalie : Riyad se présente comme le garant de l'unité somalienne, face à une approche émiratie basée sur des relations directes avec les régions séparatistes.

L'AFRIQUE, TERRAIN DE CONFRONTATION ET D'OPPORTUNITÉS

L'Afrique est devenue le théâtre majeur de cette compétition. L'acquisition de terminaux à Djibouti, au Somaliland, au Sénégal, en Tanzanie, au Soudan, au Congo et au Nigeria n'est pas une série d'opportunités commerciales isolées, mais une stratégie cohérente pour contrôler les hubs maritimes du continent.

Cette influence ne s'exerce pas sans résistances. En Tanzanie, l'accord de 2023 pour gérer le port de Dar es Salaam a déclenché une coalition d'opposition sans précédent, de l'Église catholique aux universitaires, tous dénonçant une « étrangéisation » des ressources nationales. Les critiques portaient notamment sur des clauses exigeant que la Tanzanie obtienne le consentement de DP World pour résilier l'accord ou

développer d'autres ports.

Au Kenya, une tentative de 2022 de prendre le contrôle des ports de Mombasa, Lamu et Kisumu a échoué après être devenue un enjeu de campagne électorale, l'opposition dénonçant une « privatisation secrète des biens nationaux ».

LA GÉOPOLITIQUE DE LA DÉCHIRURE

Ce que révèlent ces quatre cas, c'est une doctrine émiratie cohérente :

Contourner les États centraux : Abou Dhabi préfère traiter directement avec des régions séparatistes (Somaliland), des milices (FSR au Soudan), ou des seigneurs de guerre (Haftar en Libye, CTS au Yémen).

Exploiter les failles ethniques et politiques : Activer les clivages préexistants pour créer des zones d'influence loyales.

Verrouiller les points de passage maritimes : Chaque intervention vise in fine le contrôle d'un port, d'un détroit ou d'une route maritime

Mener une guerre par procuration contre les États Soutienistes : Cette idéologie justifie le soutien à Haftar contre Tripoli, aux FSR contre l'armée soudanaise, et aux séparatistes sudistes contre le gouvernement yéménite.

La démission de Sultan Ahmed bin Sulayem est la preuve par l'absurde de cette stratégie. La rapidité avec laquelle il a été remplacé montre que les Émirats ne pouvaient pas se permettre de voir leur fleuron portuaire entaché par un scandale. L'affaire Epstein n'a pas affaibli cette stratégie ; elle a, au contraire, révélé sa centralité absolue dans l'architecture de la puissance émiratie.

La mondialisation n'a pas supprimé les rapports de puissance – elle les a déplacés vers des réseaux privés capables d'agir avant les États. L'affaire Epstein n'est donc pas une anomalie morale, mais un mécanisme structurel de la gouvernance globale. Lorsque ces réseaux deviennent visibles, comme en 2026, ce n'est pas seulement un scandale. C'est une fenêtre rare sur l'architecture réelle du pouvoir mondial. Une architecture où des hommes sans mandat officiel préparent, en toute discrétion, les recompositions géopolitiques de demain – et où la fragmentation des États n'est pas un dommage collatéral, mais le terreau sur lequel se construit l'influence.

S. L

HORIZONS

KARIM HASSAN, PRÉSIDENT DE L'ONASA À HORIZONS

Plaidoyer pour une agriculture de précision

Karim Hassan, président de l'ONASA, fait un plaidoyer pour une agriculture de précision en Algérie dans cet entretien accordé à Horizons.



Le président de l'Organisation nationale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (ONASA), Karim Hassan, estime que pour avoir une agriculture performante il faut un investissement massif dans les technologies d'accompagnement des jeunes porteurs de projets. Il plaide pour une gouvernance sectorielle renforcée, et une mobilisation de ressources innovantes.

Quelles sont aujourd'hui les tâches prioritaires de votre organisation et quels sont les objectifs stratégiques que vous avez tracés pour concilier sécurité alimentaire, adaptation climatique et souveraineté agricole de l'Algérie à l'horizon 2030?

L'Organisation Nationale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire fait face aujourd'hui à des défis urgents nécessitant des priorités claires. La première de ces tâches consiste à renforcer la productivité par hectare pour les cultures stratégiques comme les céréales, via la localisation de la production de semences et de plants de haute qualité. Elle se concentre également sur l'extension des surfaces cultivées dans l'agriculture saharienne et méridionale, avec une révision de la loi d'orientation agricole pour faciliter les investissements, et la reprise de la production de viandes et d'œufs pour réduire les importations sans créer de pénurie alimentaire, en coordination avec le Conseil national supérieur de l'agriculture. Deuxièmement, l'Organisation s'attache à contrer les effets du changement climatique via l'irrigation intelligente et l'agriculture numérique, en soutenant les petits agriculteurs par des coopératives spécialisées et une mécanisation moderne. Ces tâches sont tirées de la feuille de route agricole adoptée, visant à augmenter la production de manière notable cette saison. Les objectifs stratégiques à l'horizon 2030 incluent une feuille de route nationale pour des systèmes alimentaires résilients axés sur l'autosuffisance en blé dur et orge, avec l'extension de l'agriculture

saharienne sur de vastes surfaces, et le contrôle de la numérisation et des statistiques via les satellites. Pour l'adaptation climatique, l'utilisation des satellites pour surveiller la production et l'irrigation économe permet d'économiser de grandes quantités d'eau.

En tant qu'expert en agriculture, hydraulique et environnement, comment évaluez-vous les politiques agricoles menées jusque-là?

Depuis 2019, le secteur a connu une transformation stratégique grâce à des programmes tels que l'extension du barrage vert, la mise en valeur des terres sahariennes et le soutien aux agriculteurs par des prêts et des machines modernes. Ce qui a permis d'augmenter la production céréalière de 20 à 25 % ces dernières années. Le renforcement de la production passe par la distribution de centaines de milliers d'hectares nouveaux avec des semences améliorées et des engrais subventionnés, ainsi que des réseaux d'irrigation goutte-à-goutte dans le Sud, réduisant les pertes d'eau et soutenant l'agriculture dans des régions comme Biskra et El Oued. Le soutien aux petits agriculteurs se concrétise par un fonds de solidarité doté de 500 milliards de dinars, des prêts facilités pour 50.000 agriculteurs, et l'importation de tracteurs et moissonneuses pour moderniser les équipements et réduire les coûts. La lutte contre la désertification repose sur la mise en valeur de plus d'un million d'hectares dans le cadre du barrage vert en exploitant les réserves d'eau souterraines massives de 60 milliards de m³, pour transformer l'Algérie en fournisseur alimentaire régio-

nal. Malgré ces progrès, la bureaucratie dans la distribution des terres et la dépendance aux importations, restent des obstacles majeurs. Je recommande la création d'un secrétariat national à l'irrigation, un Conseil supérieur de l'agriculture pour réguler les prix, et un investissement supplémentaire de 500 milliards DA dans les technologies agricoles au profit des jeunes universitaires via des projets de 20 hectares par investisseur.

Quel est le taux d'autosuffisance alimentaire à cibler?

On ambitionne de concrétiser une autosuffisance complète des produits alimentaires de base comme les céréales, légumes et viandes blanches à l'horizon 2030, en visant 100 % pour le blé dur et l'orge, et 90 % pour les huiles végétales et le sucre. Cet objectif repose sur une stratégie nationale globale incluant l'extension des surfaces cultivées et la localisation des semences.

Sous la supervision du président Tebboune, l'Algérie a réalisé des progrès positifs notables atteignant 70 à 75 % de couverture des besoins alimentaires nationaux actuellement, particulièrement pour les légumes, fruits, légumineuses et viandes blanches, avec une production record de céréales dépassant 50 quintaux par hectare dans certaines zones.

Comment les données satellitaires amélioreront-elles concrètement le rendement des exploitations agricoles et quel impact attendez-vous de l'irrigation intelligente sur la consommation d'eau par hectare?

Les données satellitaires amé-

liorent concrètement le rendement des exploitations agricoles en fournissant des statistiques précises des surfaces cultivées et de l'humidité des sols avec 90 % de précision, réduisant le gaspillage des intrants de 25 %. Cela permet une planification stratégique de l'irrigation et de la fertilisation, particulièrement dans le Sud, avec une surveillance des maladies en temps réel pour augmenter la productivité par hectare.

L'irrigation intelligente prévoit une réduction de 40 à 50% de la consommation d'eau par hectare, économisant environ 6.000 à 8.000 m³ par an par rapport à l'irrigation traditionnelle, tout en maintenant une haute productivité via des capteurs fonctionnels à l'intelligence artificielle.

Justement comment votre organisation compte-t-elle développer les terres du Sud sans épuiser les nappes phréatiques?

L'Organisation prévoit de développer les terres du Sud en mettant en valeur de vastes surfaces utilisant des eaux usées traitées et l'énergie solaire pour la désalinisation, avec irrigation intelligente et agriculture protégée pour éviter l'épuisement des nappes. Le plan inclut la connexion de stations de dessalement aux fermes sahariennes, permettant ainsi de cultiver un million d'hectares nouveaux sans dépendre des aquifères, avec soutien des partenariats internationaux pour les technologies avancées.

Quels sont les principaux moyens à mobiliser pour développer la stratégie agricole?

Les moyens incluent l'extension des surfaces irriguées par irrigation intelligente, la localisation de la production de semences de haute qualité, et l'adoption de la culture de précision avec intelligence artificielle. On se concentre aussi sur la construction de chaînes de transformation alimentaire locales, le soutien aux coopératives, et le développement des recherches agricoles, avec un investissement dans les énergies renouvelables pour les exploitations.

Les organisations professionnelles agricoles seront-elles impliquées dans la mise en œuvre de cette feuille de route?

Les organisations professionnelles comme les chambres régionales d'agriculture et les syndi-

cats sont impliquées à travers des comités conjoints participant à l'élaboration des plans locaux et à la distribution des soutiens, avec formations régulières pour des milliers d'agriculteurs. Cette implication assure l'adaptation de la stratégie à la réalité du terrain et améliore la coordination entre gouvernement et base agricole.

Il est question de passer à une superficie de 3 millions d'hectares cultivés dans le sud et les hauts plateaux...

La transition de 2,1 millions d'hectares actuels à 3 millions se fera par une mise en valeur annuelle à raison de 300.000 à 500.000 hectares, focalisée sur le Sud et le Nord. Le calendrier prévoit une phase 1 jusqu'en 2028 avec 800.000 hectares, et une phase 2 jusqu'en 2030 pour atteindre l'objectif complet, lequel sera soutenu aussi par les concessions foncières et les financements supplémentaires.

La priorité est donnée aux wilayas du Sud comme Adrar et Tindouf pour l'agriculture saharienne, aux hauts plateaux pour les céréales, et aux régions côtières au nord pour les légumes. Les investissements incluent 5 à 7 milliards de dollars pour l'irrigation, les machines et les infrastructures, avec 40 % pour les eaux traitées, 30 % pour les équipements, et le reste pour les semences et la formation. Le tout sera soutenu par prêts facilités et des partenariats étrangers.

Mais alors comment attirer les investisseurs vers ces projets d'expansion agricole?

Les investisseurs sont attirés par des concessions foncières à long terme, des exonérations fiscales pour 10 ans, une eau et une électricité gratuites, et une assurance investissement gouvernementale, avec des campagnes promotionnelles mettant en avant les rendements élevés de l'agriculture saharienne.

Quels sont les indicateurs de mesure du succès de cette politique de souveraineté alimentaire?

Les indicateurs de succès incluent un taux d'autosuffisance de 100 %, une production par hectare de plus de 50 quintaux, une réduction des importations de 80%, un emploi de 3 millions de personnes, et un indice de sécurité alimentaire mondial supérieur à 70 sur 100.

RUSSIA TODAY

Fico n'exclut pas la possibilité d'un sabotage de Droujba par Kiev, évoquant le précédent de Nord Stream

Le Premier ministre slovaque Robert Fico a affirmé que l'oléoduc Droujba restait opérationnel, sauf sabotage volontaire de la part de l'Ukraine. Il a accusé Kiev de tenter de convaincre l'UE de l'impossibilité technique du transit pétrolier et dénoncé l'absence d'accès aux inspections. Le Premier ministre slovaque Robert Fico a déclaré que l'oléoduc Droujba n'était pas endommagé et restait fonctionnel, à moins qu'il ne fasse l'objet d'une destruction volontaire, à l'image des gazoducs Nord

Stream.

Selon lui, la partie ukrainienne mène une campagne visant à convaincre les institutions de l'Union européenne qu'il est techniquement impossible d'acheminer du pétrole vers la Slovaquie via le territoire ukrainien. Robert Fico a affirmé disposer d'informations indiquant que l'oléoduc est fonctionnel et a indiqué qu'une inspection du site demandée à la partie ukrainienne n'avait été autorisée ni à l'ambassadeur de Slovaquie à Kiev, ni à l'ambassadeur de l'Union européenne. En outre, il a

annoncé s'être accordé avec le Premier ministre hongrois Viktor Orbán pour proposer la mise en place d'un groupe d'inspection, composé de représentants de la Slovaquie, de la Hongrie et de la Commission européenne, afin de se rendre sur le site de l'oléoduc Droujba que Volodymyr Zelensky présente comme endommagé. Privées de pétrole via Droujba depuis le 27 janvier, la Slovaquie et la Hongrie estiment que leur sécurité énergétique est directement menacée. Les autorités ukrainiennes évoquent des dom-

mages liés au conflit en cours. Budapest et Bratislava contestent cette version et soutiennent que l'infrastructure demeure en état de fonctionner, attribuant le blocage à une décision politique. Le 23 février, Robert Fico a déclaré que l'Ukraine ne pourrait plus compter sur l'aide de la Slovaquie pour stabiliser son réseau énergétique si elle venait à en faire la demande. Le Premier ministre slovaque a ainsi indiqué mettre en œuvre l'ultimatum annoncé après l'arrêt du transit du pétrole via l'oléoduc Droujba.

61^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME SUR LA QUESTION PALESTINIENNE

La France renonce à réclamer la démission de Francesca Albanese

Paris avait affiché une position ferme et annoncé qu'elle exigerait la démission de la rapporteuse spéciale de l'ONU sur les territoires palestiniens.



À Genève, la France a finalement renoncé à porter cette demande devant le Conseil des droits de l'homme. Un revirement qui met en lumière les tensions persistantes autour de la question palestinienne. Réunie à Genève pour la 61^e session du Conseil des droits de l'homme ouverte le 23 février 2026, la diplomatie française n'a pas mis à exécution la menace formulée quelques jours plus tôt. Paris n'a finalement pas demandé la démission de Francesca Albanese, rapporteuse spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens occupés. Selon Politico, la représentante permanente de la France auprès de l'ONU à Genève, Céline Jurgensen, s'est contentée d'évoquer des « déclarations répétées et extrêmement problématiques » et d'appeler les titulaires de mandat à faire preuve de « retenue, modération et dis-

crétion ». Aucune demande formelle de départ n'a été exprimée à la tribune. Ce ton mesuré contraste avec la fermeté affichée par le ministre des Affaires étrangères. Le 11 février, devant l'Assemblée nationale, Jean-Noël Barrot affirmait que les « provocations » de la rapporteuse appelaient « une seule réponse : sa démission », assurant que la France porterait cette exigence avec détermination devant le Conseil. Ce décalage entre discours politique et intervention diplomatique a soulevé des interrogations sur la portée réelle de la

position française.

UNE POLÉMIQUE AUTOUR DE PROPOS CONTESTÉS

L'origine de la controverse remonte au 7 février, lors d'un forum organisé par Al-Jazeera consacré à la situation à Gaza. À la suite de cette intervention, plusieurs responsables politiques européens ont accusé Francesca Albanese d'avoir qualifié Israël d'« ennemi commun de l'humanité ». Pourtant, ses propos auraient été déformés. Dans l'enregistrement complet, la rappor-

teuse évoque un « ennemi commun » en référence à un « système » politique, économique et financier qu'elle estime responsable de la poursuite des violences à Gaza et de l'impunité qui les entoure. Interrogée, elle a déclaré n'avoir « jamais » désigné Israël comme tel. Euronews, dans une enquête publiée le 25 février 2026, indique qu'une des vidéos utilisées pour étayer les accusations aurait été manipulée à l'aide de l'intelligence artificielle. Le média précise que la version diffusée par l'ONG UN Watch modifiait la voix de la rapporteuse, laissant entendre qu'elle visait explicitement l'État sioniste. L'enregistrement original, lui, ne mentionne pas Israël comme « ennemi commun ». Au-delà de la séquence médiatique, l'affaire a relancé le débat sur les pressions exercées contre certains titulaires de mandat onusiens lorsqu'ils critiquent la conduite israélienne de la guerre à Gaza.

UNE DÉMISSION HAUTEMENT IMPROBABLE

Malgré toutes ces clarifications, Jean-Noël Barrot a maintenu ses critiques. Il a dénoncé des propos « condamnables », estimant qu'ils s'inscrivaient dans une série de « provocations répétées ». Le ministère français des Affaires étrangères a par ailleurs assuré que son appel à la démission ne reposait pas uniquement

sur la vidéo controversée. Sur le plan institutionnel, les possibilités d'éviction demeurent toutefois limitées. Une démission forcée supposerait l'adoption d'une résolution par le Conseil des droits de l'homme, une perspective jugée peu probable au regard de sa composition actuelle. Plusieurs pays dits du Sud, sensibles à la question palestinienne, apparaissent peu disposés à soutenir une telle initiative. Le Comité de coordination des procédures spéciales, déjà saisi à deux reprises au sujet de Francesca Albanese, a estimé que les accusations portées contre elle n'étaient pas suffisamment étayées. En poste depuis 2022, la rapporteuse a déclaré qu'elle ne céderait pas aux pressions et n'envisageait pas de démissionner. Plusieurs organisations, dont Amnesty International, ainsi que des universitaires et personnalités publiques, ont dénoncé des attaques fondées sur des éléments inexacts et mis en garde contre toute tentative de fragilisation des mécanismes indépendants des Nations unies. Dans ce contexte, la France a finalement choisi de ne pas traduire ses déclarations politiques en initiative formelle devant le Conseil. L'« affaire Albanese » met ainsi en lumière les lignes de fracture persistantes au sein de l'ONU, où la question palestinienne continue de cristalliser les tensions entre puissances occidentales et pays du Sud.

SITUATION EN PALESTINE OCCUPÉE

Le MAE salue le rapport du Haut-commissariat de l'ONU

Le ministère des Affaires étrangères et des Expatriés de l'Etat de Palestine a salué le rapport publié par le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme sur la situation dans les territoires palestiniens occupés, qui documente "de manière exhaustive, juridique et professionnelle" l'ampleur des crimes et des graves violations commis par les forces de l'occupation sioniste contre le peuple palestinien. Le ministère palestinien a noté que la conclusion du rapport, selon laquelle il existe des indices sérieux indiquant que l'occupation a commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité contre le peuple palestinien, y compris le crime de génocide, "confirme la gravité de la situation que traverse notre peuple, compte tenu du ciblage continu des civils sans discrimi-

nation, de la destruction généralisée des habitations, des déplacements forcés et du ciblage des hôpitaux, des écoles et de toutes les installations civiles protégées par le droit international".

"Le génocide perpétré par les forces d'occupation contre les civils palestiniens (à Ghaza) et la création de conditions de vie catastrophiques, notamment la famine et les déplacements forcés massifs, ne sont pas des incidents isolés, mais font partie intégrante du système d'occupation illégal et de son mécanisme fondé sur l'assujettissement, la répression et le déni du droit du peuple palestinien à l'autodétermination", a-t-il relevé. Et de souligner que "ces crimes révèlent la nature structurelle du système d'occupation et sa persistance à commettre des violations malgré la pression internatio-

nale et les résolutions de l'ONU, y compris les mesures conservatoires contraignantes de la Cour internationale de Justice (CIJ)", a ajouté le ministère palestinien.

Il a souligné également que les arrestations arbitraires, les actes de torture, l'expansion accélérée des colonies, les confiscations de terres, les démolitions de maisons et d'infrastructures, la promulgation de lois et de mesures racistes, la destruction de camps de réfugiés, les déplacements forcés et l'escalade de la violence des colons sous la protection des forces d'occupation en Cisjordanie, y compris à El-Qods occupée, constituent un prolongement direct du système d'occupation et de ses crimes.

"Ces agissements se produisent dans un contexte d'absence manifeste de responsabilité internationale et de culture d'impunité

généralisée", a ajouté le ministère, appelant la communauté internationale à "prendre au sérieux le rapport et les preuves supplémentaires qu'il contient concernant les crimes et les violences du régime d'occupation coloniale", et demandant "une action immédiate sur cette base dans les instances juridiques et diplomatiques, allant au-delà des déclarations de condamnation et de dénonciation pour prendre des mesures concrètes afin de mettre un terme aux crimes de l'occupation, de faire respecter le droit international, de garantir la responsabilité et la non-impunité, et d'assurer une protection internationale urgente au peuple palestinien".

Le rapport du Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme a été présenté au Conseil des droits de l'homme lors de sa 61^e session actuelle, précise-t-on.

RECOURS À LA FORCE DANS LES CONFLITS MONDIAUX

L'ONU met en garde contre une banalisation dangereuse

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme Volker Türk a mis en garde contre la banalisation du recours à la force pour résoudre les différends, qui entraîne une augmentation du nombre de conflits dans le monde.

"Le monde marche sur la tête", a déclaré M. Türk devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève.

Présentant une synthèse de la situation des droits humains dans

le monde, il a exprimé son inquiétude face à un certain nombre de conflits, notamment au Soudan et en Palestine où l'entité sioniste poursuit ses agressions à Ghaza et en Cisjordanie.

"Le recours à la force, tant par la menace que par l'usage, pour régler les conflits est de plus en plus fréquent et banalisé", a constaté M. Türk.

"Le nombre de conflits armés a presque doublé depuis 2010, pour atteindre une soixantaine (...) Le

monde devient véritablement un endroit plus dangereux".

Cette multiplication de conflits créé un véritable "désert des droits humains", a-t-il mis en garde. "Nous ne devons pas revenir à la violence comme base d'organisation".

Selon M. Türk, une compétition effrénée pour le pouvoir se manifeste partout dans le monde au détriment des droits humains.

"Les acteurs se disputent le contrôle des terres, de l'énergie, de

l'attention. Mais dans quel but ?", a-t-il interrogé. "Dominer l'économie mondiale ? Accumuler toujours plus de pouvoir ? Envoyer l'IA dans l'espace ? Le pouvoir doit certainement servir d'autres objectifs".

M. Türk a encore fustigé les dirigeants qui "utilisent le pouvoir à leurs propres fins, qui exploitent et asservissent", regrettant "que les dirigeants politiques ne prennent pas de mesures urgentes pour inverser les tendances actuelles".

Au contraire, a-t-il affirmé, certains s'en prennent même "aux institutions censées assurer notre sécurité : les Nations unies, ou la Cour internationale de justice, la Cour pénale internationale, le Conseil de sécurité et ses mécanismes".

"Le monde ne peut pas rester spectateur pendant que l'édifice international du droit humanitaire et des droits de l'homme est démantelé sous nos yeux", a-t-il averti.

Chorba algéroise

Ingredients

- " 200 gr de viande
- " 1 oignon
- " 2 tomates
- " 1 c à soupe de concentré de tomate
- " 1 courgette moyenne
- " 1 pomme de terre moyenne
- " 1 carotte moyenne
- " 1 bouquet de coriandre
- " 2 feuilles de menthe
- " 1 branche de céleri
- " 1 poignée de pois chiche en boîte.
- " 1 poignée de vermicelle
- " 1 c à soupe de smen
- " 1 c à soupe d'huile
- " sel, poivre noir, paprika
- " 1 petit morceau de cannelle

Etapes de réalisation

1. dans une marmite, faites revenir la viande coupée en petits morceaux, avec l'oignon râpé, la courgette, la pomme

- de terre et la carotte coupées en dés dans l'huile et le smen.
2. Ajoutez la coriandre hachée (laissez un peu pour la présentation) et le paprika
3. ajoutez la menthe et la tomate passée au blinder et le petit bâtonnet de cannelle.
4. ajoutez la tomate mixée, le sel et le poivre noir.
5. Couvrir d'eau (au moins 1 litre d'eau bouillante) et laissez cuire.
6. Quand la viande est bien cuite, diluez le concentré de tomate dans un peu de sauce, et ajoutez-le.
7. introduisez la vermicelle et laissez mijoter quelques minutes puis retirez la marmite du feu.
8. présentez au goût avec un peu de coriandre hachée, et de menthe sèche.



Dolma, légumes farcis à la viande hachée au four

Ingredients

- " 500 à 700 gr de viande hachée
- " 5 pommes de terre moyennes
- " 3 poivrons
- " 2 tomates moyennes
- " 3 oignons (2 pour la farce, 1 pour la sauce)
- " 3 petites courgettes
- " 1 poignée de pois chiche trompés la veille
- " 2 à 3 c. à soupe d'huile
- " 1 c à soupe de concentré de tomate
- " sel, poivre noir, paprika,
- " 1 botte de persil
- " ½ c a café de cannelle
- " mie de pain trempé dans du lait
- " 1 œuf
- " 1 gousse d'ail



Etapes de réalisation

1. lavez et nettoyez les légumes (c'est chacun son goût, vous pouvez changer, ou enlevez un légume, doublez un autre).
2. bien laver les courgettes, la tomate et les pommes de terre, les poivrons, et les 2 oignons
3. vider les à l'aide d'un couteau ou la queue d'une cuillère à café.
4. dans un récipient mettre la viande hachée, la gousse d'ail écrasé, la mie de pain trempé dans du lait, persil, du sel
5. ramasser le tout avec l'œuf.
6. Remplir les courgettes, la tomate et les pommes de terre par ce mélange.
7. avec la farce restante, préparez de petites boules de viande hachée
8. arrangez ces légumes dans un moule haut allant au four.
9. dans une marmite, faire dorez l'oignon râpé dans l'huile
10. ajoutez la tomate, laissez mijoter un peu,
11. assaisonnez avec le sel, et les autres épices
12. quand l'oignon est bien tendre,
13. ajoutez presque 3 verres d'eau, et les pois chiches
14. quand la sauce commence a bouillir, ajoutez les boules de viande hachée
15. éteignez le feu, arrosez le moule déjà rempli de légumes farcis avec la moitié de la sauce
16. mettre le plat bien couvert avec du papier aluminium au four préchauffé
17. laissez cuire, puis enlevez le papier alu, pour donner un peu de couleur aux légumes,
18. si les légumes absorbent la sauce, ajoutez en encore un peu
19. au moment de servir, garnir votre plat avec un peu de la sauce, des pois chiches et de boules de viande hachée.
20. parsemez de persil haché.

Roulé pomme de terre fromage ail et fines herbes

Ingredients

- " 1 kg de pommes de terre
- " 1 oignon
- " 4 œufs
- " 2 C. à Soupe de crème
- " Sel, poivre
- " 200 g de fromage ail et fines herbes
- " portion de fromage

Etapes de réalisation

1. Coupez finement l'oignon. Le faire rissoler dans une poêle chaude avec un filet d'huile d'olive, du sel et du poivre jusqu'à coloration.
2. Épluchez les pommes de terre et rincez-les sous l'eau froide. Râpez-les avec les gros trous de la râpe.
3. Égouttez-les dans une passoire en les pressant avec le dos d'une cuillère.
4. Dans un saladier fouettez les œufs en omelette avec la crème et rajoutez les pommes de terre râpées et l'oignon rissolés.
5. Salez, poivrez.
6. Versez la préparation sur une plaque de four recouverte de papier sulfurisé, en un grand rectangle de 5 mm d'épaisseur environ.
7. Cuire pendant 30 minutes à 180°C - 190°C jusqu'à bien ce qu'il soit bien doré.
8. Retirez le plateau du four.
9. Étalez les portions de fromage et le fromage frais ail et fines herbes sur toute la surface.
10. Roulez-le puis emballez-le dans du film alimentaire.
11. Laissez reposer le roulé au réfrigérateur pendant 1 h avant de le découper en tranches.



Malsouka



Ingredients

- " Un blanc de poulet,
- " 10 à 12 feuilles de bricks
- " Un oignon haché finement
- " 100gr de fromage râpé
- " 1 belle poignée d'olives vertes dénoyautée et coupées en rondelles
- " 2 œufs durs
- " 3 œufs
- " 1 c à soupe d'huile
- " Persil haché
- " Champignons en conserves
- " Sel, poivre, coriandre en poudre

Etapes de réalisation

1. râpez l'oignon, dans une marmite, ajoutez l'huile et les champignons, et faites revenir pendant 5 minutes à feu moyen.
2. Dès que l'oignon devient translucide, ajouter les morceaux de poulet, faites dorer un peu
3. ajoutez les olives, les épices, tout en remuant de temps en temps.
4. Couvrir alors d'eau chaude et laisser cuire 10 à 15 minutes, jusqu'à la cuisson totale du poulet et réduction de la sauce, enfin presque 8 cuillères à soupe de sauce, qui va servir pour badigeonner les feuilles des Brik,

5. laisser refroidir.
6. Prélever environ 7 cuillères à soupe de sauce, lui ajouter un peu de beurre fondu et mettre de côté.
7. Émietter le poulet, le remettre à la sauce, ajouter le fromage, les jaunes d'œufs, le persil et les œufs durs.
8. Battre les blancs en neige et les incorporer doucement sans les casser
9. Beurrez ou huilez copieusement un moule rond.
10. Badigeonner les feuilles du mélange beurre-sauce, les disposer dans le moule en les faisant chevaucher et en laissant déborder un peu à l'extérieur du moule.
11. Poser une à deux feuilles au centre pour que ça tienne bien.
12. Verser la farce et rabattre par-dessus les feuilles qui dépassent, couvrir avec le restant de feuilles de brik.
13. Vous pouvez dorer la dernière feuille de quelques noisettes de beurre.
14. Piquer la a la fourchette pour éviter qu'elle ne gonfle et se casse en cours de cuisson.
15. Mettre à four moyen (180 degrés) pendant 20 à 30mn.
16. Retirer quand la farce est bien cuite et la surface bien dorée.

Salade de fruits en gelée

Ingredients:

- (vous pouvez mettre tous les fruits que vous aimez)
- " 3 kiwis
- " une dizaine de fraises
- " 50 gr de raisins
- " 1 boîte d'ananas en tranche
- " 1 boîte de gelée (gout mangue)
- " 1 c à soupe de sucre
- " 300 ml d'eau bouillante

- " 100 ml de jus d'ananas

Etapes de réalisation

1. lavez les fruits
2. épluchez les kiwis et les coupez en dés
3. coupez tous les fruits en dés
4. placez-les dans les fonds de petits ramequins (sans leur eau)
5. faire bouillir l'eau, ajoutez-y le

- jus d'ananas, et le sucre
6. versez la poudre de la gelée dans cette eau, remuez bien
7. versez sur les fruits et placez au frigo pour que ça prenne bien
8. au moment de servir tournez les ramequins ou les pots et dégustez.





Selection du jour

TF1

21h10

Maison de retraite 2

Avec Kev Adams, Jean Reno, Daniel Prévost, Liliane Rovère, Firmine Richard, Michel Jonasz, Enrico Macias, Chantal Ladesou, Amanda Lear, Jarry, Brahim Bouhlef, Stéphane Debac, Louna Espinosa, Anne Marivin, Marthe Villalonga

Quand le foyer Lino Vartan, qui accueille jeunes orphelins et seniors, doit fermer pour raisons sanitaires, Milann n'a pas d'autre choix que de répondre à l'invitation d'une maison de retraite dans le Sud qui les accueille pour l'été. Tous embarquent dans le bus d'Alban. Enfants et anciens découvrent alors le Bel Azur Club, une villa idyllique au bord de la mer : le rêve ! Une aubaine pour ces gamins orphelins qui n'ont jamais eu de vacances... Mais le paradis tourne à l'enfer car anciens et nouveaux pensionnaires du troisième âge se détestent !

5
21h05

Cargos, dans les soutes de la mondialisation

Réalisateur : Nicolas Vescovacci, Alfred de Montesquiou

Ils sont les géants invisibles du commerce mondial. Incarnation d'une industrie globalisée, les cargos porte-conteneurs passent d'un continent à l'autre, délivrant, loin des yeux du grand public, 90% des marchandises que nous consommons, des pneus de nos voitures jusqu'aux téléphones portables. Rouages fondamentaux d'un modèle économique qui ne jure que par la croissance, ces navires sont les maillons d'une

chaîne d'approvisionnement indispensable à nos modes de production et de consommation. S'ils étaient un pays, les 5500 porte-conteneurs actuellement en mer se hisseraient au 4^e rang des économies mondiales ! L'équipe de tournage a obtenu l'autorisation de monter à bord du «Merete Maerks»

6
21h10

Capital

Présenté par : Julien Courbet

Au sommaire : «Arrêts maladie : enquête sur un dérapage sans fin». En dix ans, les arrêts maladie ont augmenté de 30 %. Coût total pour la Sécurité sociale : 17 milliards d'euros, soit l'équivalent du budget de la justice ! - «Médecins : vos urgences, leur business !». Six millions de Français sans médecin traitant, des services d'urgences saturés, une

réalité qui touche désormais la majeure partie du territoire - «10 euros : et si c'était le vrai prix de vos lunettes ?». Des montures à 3 euros, des verres à 5 euros. Ces tarifs imbattables, c'est la promesse d'une nouvelle enseigne qui rêve de dynamiser le marché de l'optique : Blacksheep.

france
2

21h10

Gran Turismo



Avec David Harbour, Archie Madekwe, Orlando Bloom, Darren Barnet, Geri Horner, Djimon Hounsou, Emelia Hartford, Josha Stradowski, Selin Cuhadaroglu, Maeve Courtier-Lilley, Daniel Puig, Jamie Kenna, Richard Cambridge

Après plusieurs années et des centaines d'heures passées sur le jeu «Gran Turismo», Jann est devenu un pilote virtuel d'exception. Ses talents lui donnent l'opportunité de participer à une compétition de la GT Academy avec 90000 autres gamers. Jann en sort vainqueur et remporte ainsi le droit de participer à une course réelle. Accompagné d'un ancien pilote et d'un cadre de l'industrie du sport automobile, il se lance dans une aventure à la concurrence acharnée.

france
3

21h10

Mystères au paradis

Avec Kris Marshall, Sally Bretton, Zahra Ahmadi, Dylan Llewellyn, Barbara Flynn, Felicity Montagu, Paul Bradley, Abi Clarke, Peter Landi, Adam Fogerty

Humphrey et Esther acceptent de jouer le rôle de policiers dans la pièce de théâtre amateur de la troupe de Margo, qui doit se dérouler à bord d'un train à vapeur... Mais l'acteur censé jouer le mort est véritablement assassiné lors de la répétition générale. Une enquête à la Agatha Christie va mener le tandem d'enquêteurs et son équipe à découvrir une terrible tragédie.

W9
21h25

Envole-moi

Avec Victor Belmondo, Gérard Lanvin, Yoann Eloundou, Ornella Fleury, Marie Sohna Conde, Lili Aupetit, Daphné de Quatre Barbes, François Bureloup, Gwendalina Doycheva, Jean-Louis Barcelona, Andranic Manet, Delphine Cottu, Laurence Joseph, Nicolas Simon, Mayline Dubois

Thomas passe toutes ses nuits en boîte et ses journées au lit, jusqu'au jour où son père, le docteur Reinhard, lassé de ses frasques, décide de lui couper les vivres et lui impose de s'occuper d'un de ses jeunes patients. Marcus a 12 ans et vit seul avec sa maman. Il souffre depuis sa naissance d'une maladie grave qui rythme ses journées, entre le centre d'accueil médicalisé où il est scolarisé et des séjours répétés à l'hôpital.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

1600 LE PIB DE LA TÜRKIYE atteindra 1 600 milliards de dollars en 2026, a déclaré le ministre turc du Commerce, Omer Bolat, lors de son discours au Forum d'affaires Türkiye-Azerbaïdjan-Géorgie.

MENÉS SOUS COUVERT DE LA REPRISE D'UN PROCESSUS DE NÉGOCIATIONS

Les États-Unis et l'entité sioniste bombardent l'Iran

Les États-Unis et Israël ont annoncé avoir bombardé l'Iran, où des explosions ont été entendues dans plusieurs villes. Des explosions ont été entendues, samedi matin, dans la capitale Téhéran et d'autres villes iraniennes suite à des frappes de missiles menées par les États-Unis et l'entité sioniste, rapporte l'agence de presse iranienne Tsnim.

Le ministère iranien de l'Intérieur a condamné, hier, les frappes menées par les États-Unis et l'entité sioniste contre plusieurs sites à travers le pays, a rapporté l'agence de presse iranienne IRNA. Dans un communiqué, le ministère a indiqué que les États-Unis et l'entité sioniste ont mené des frappes contre la capitale Téhéran ainsi que d'autres villes iraniennes, soulignant qu'il place "en tête de ses priorités la mobilisation de toutes les capacités pour préserver l'ordre et la sécurité au sein de la société et servir le peuple". La même source a ajouté que, sur instructions du ministre iranien de l'Intérieur, Eskandar Momeni, "un comité national de gestion des crises a été mis en place et les directives nécessaires ont été transmises à l'ensemble des directions de gestion des crises dans les provinces ainsi qu'aux organismes et institutions concernés". Plus tôt dans la journée, la capitale Téhéran et d'autres villes iraniennes ont été secouées par des explosions suite à la chute de missiles américains et sionistes ayant ciblé plusieurs sites,

notamment à Ispahan, Tabriz, Karaj et Qom. Des colonnes de fumée ont été aperçues s'élevant de ces zones.

L'IRAN RIPOSTE AUX FRAPPES AMÉRICANO-SIONISTES PAR DES SALVES DE MISSILES

L'Iran a riposté, aux frappes américano-sionistes, ayant visé son territoire, par des salves de missiles dirigées contre des cibles et installations de l'entité sioniste.

Dans un communiqué, le corps des Gardiens de la Révolution islamique a annoncé le lancement d'une vaste vague d'attaques de missiles et de drones contre l'entité sioniste en réponse aux frappes américano-sionistes contre l'Iran.

La télévision iranienne a annoncé que «les forces armées iraniennes ciblent les forces américaines dans la région».

De son côté, l'agence de presse iranienne IRNA a rapporté, citant le porte-parole du ministère iranien de la Santé et de l'Enseignement médical, Hossein Kermanpour, que «l'ensemble des hôpitaux du pays sont en état d'alerte», ajoutant que «les équipes de secours se sont rendues sur les lieux des explosions afin de porter assistance aux personnes touchées».

Le bilan de la frappe israélo-américaine contre l'école primaire de filles à Minab, dans le sud de l'Iran, est lourd. Le ministère iranien de la Santé annonce désormais qu'au moins 60 enfants ont été tués et 80 personnes blessées.

Des corps seraient encore recherchés sous les décombres, selon son porte-parole Hossein Kermanpour.

Plus de 20 provinces iraniennes ont été touchées par les attaques américaines et israéliennes, selon le Croissant-Rouge iranien, qui évoque des frappes sur plusieurs régions du pays.



RUSSIE : «UN ACTE D'AGRESSION ARMÉE PRÉMÉDITÉ ET NON PROVOQUÉ CONTRE UN ÉTAT SOUVERAIN ET INDÉPENDANT MEMBRE DE L'ONU»

Dans un communiqué, le ministère russe des Affaires étrangères a qualifié cette attaque de «acte d'agression armée prémédité et non provoqué contre un État souverain et indépendant membre de l'ONU», ajoutant que les attaques avaient été menées «sous couvert de négociations renouvelées».

La Russie a exhorté la communauté internationale, y compris les instances dirigeantes des Nations unies et de l'Agence internationale de l'énergie atomique, à évaluer objectivement ce qu'elle qualifie d'actions irresponsables qui sapent la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

«Washington et Tel Aviv ont une nouvelle fois emprunté une voie périlleuse qui pousse rapidement la région vers une catastrophe humanitaire, économique, et potentiellement radiologique»,

a-t-elle ajouté. Le président russe Vladimir Poutine a tenu une réunion par visioconférence avec les membres permanents du Conseil de sécurité de la Fédération de Russie, a indiqué son porte-parole Dmitri Peskov. La situation autour de l'Iran a été examinée au cours de cet échange. Aucun détail supplémentaire n'a été communiqué à ce stade sur les conclusions ou d'éventuelles décisions prises.

LE PREMIER MINISTRE ESPAGNOL REJETTE L'«ACTION MILITAIRE UNILATÉRALE» DES ÉTATS-UNIS ET D'ISRAËL CONTRE L'IRAN

Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a déclaré hier, que son pays rejetait l'«action militaire unilatérale» menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran, estimant qu'elle constituait une escalade et contribuait à un ordre international «plus incertain et hostile».

Dans un message publié sur le réseau social américain X, le chef du gouvernement espagnol a affirmé que cette opération «

représente une escalade» et a ajouté que l'Espagne rejetait également «les actions du régime iranien et des Gardiens de la révolution».

Pedro Sanchez a averti que le monde ne pouvait se permettre une nouvelle guerre «prolongée et dévastatrice» au Moyen-Orient. «Nous demandons une désescalade immédiate et le plein respect du droit international. Il est temps de reprendre le dialogue et de parvenir à une solution politique durable pour la région», a-t-il ajouté.

LE MOYEN-ORIENT AU BORD DE L'ESCALADE

Le ministre omanais des Affaires étrangères a exhorté les États-Unis à ne pas s'impliquer davantage dans le conflit avec l'Iran. Il a également fait part de son inquiétude face à l'effondrement de négociations qu'il a qualifiées d'«actives et sérieuses». Cette prise de position intervient alors que plusieurs acteurs régionaux et internationaux appellent à une désescalade et à un retour au dialogue.

R. I.

Post scriptum

Par B. Chellali

Du 13 au 15 avril 2026, Sa Sainteté, le Pape Léon XIV effectuera une visite d'État et d'amitié en Algérie. Trois jours au programme dense, où se mêleront rencontres officielles, moments spirituels et gestes symboliques à haute portée diplomatique. Élu en mai 2025, le souverain pontife place ce déplacement sous le signe du dialogue entre le monde chrétien et le monde musulman. Dans un contexte international marqué par les crispations identitaires et les tensions géopolitiques, l'Algérie apparaît comme un terrain privilégié pour porter un message d'apaisement et de coexistence, estime professeur

Achour Abdelmalek observateur sociétal.

UN HOMMAGE AUX RACINES AFRICAINES DU CHRISTIANISME

Le point d'orgue de la visite sera l'hommage rendu à Saint Augustine of Hippo, né à Thagaste (actuelle Souk Ahras) et évêque d'Hippone (Annaba). Figure majeure de la pensée chrétienne, Augustin incarne une mémoire souvent méconnue : celle d'une Afrique du Nord antique qui rayonnait intellectuellement sur tout le bassin méditerranéen.

À travers cette référence, le Vatican souligne une réalité historique essentielle : le christianisme en Algérie ne

relève pas uniquement de l'époque coloniale, mais plonge ses racines dans l'Antiquité.

UNE DIMENSION DIPLOMATIQUE ASSUMÉE

Cette visite s'inscrit dans la continuité du déplacement du Pape Paul VI en 1967, première et unique venue d'un pape dans l'Algérie indépendante.

Mais contrairement à cette visite d'une seule journée, celle de Léon XIV s'étendra sur trois jours, signe d'un agenda structuré et d'une relation bilatérale consolidée. Au-delà du protocole, cette séquence diplomatique devrait renforcer les échanges entre Alger et le Saint-Siège, tout en

mettant en avant l'image d'une Algérie carrefour des civilisations.

UN MESSAGE AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Plus qu'un événement religieux, la visite de Léon XIV s'annonce comme un geste politique et culturel. Elle rappelle que le dialogue interreligieux demeure un levier stratégique dans un monde fragmenté.

Pendant trois jours, Alger, Annaba ou encore Souk Ahras pourraient ainsi devenir le centre d'une scène internationale où mémoire, foi et diplomatie se croisent. Une visite brève à l'échelle de l'histoire, mais potentiellement durable dans ses effets.

B. C.

La visite historique du Pape Léon XIV, un signal fort au monde